58me ANNEE --- NUMERO 133 — MONTREAL, MARDI, 16 FEVRIER 1886 — LE NUMERO DEUX CENTS

ABONNEMENTS

VILLE - - - - - $6.00 D'AVANCE
CAMPAGNE - - - $5.00 "
ETATS-UNIS - - - $5.00 "

5, PLACE JACQUES-CARTIER

La Minerve

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE LA MINERVE - - - JOSEPH TASSÉ, Directeur

ANNONCES

PAR LIGNE AGATE, 1re insertion, 10 Cents
SUBSÉQUENTES, 5 "
LONGS TERMES, CONDITIONS SPÉCIALES

45, PLACE JACQUES-CARTIER

BULLETIN

Une exposition nationale doit avoir lieu à Berlin en 1888.

Le commerce de bois promet d'être très actif aux Etats-Unis cette année.

Une assemblée des chefs conservateurs a été convoquée pour jeudi prochain à Londres.

C'est samedi prochain que lord Aberdeen doit faire son entrée à Dublin comme vice-roi d'Irlande.

Le traité de paix conclu entre la France et Madagascar a été ratifié par le comité de la Chambre française auquel il avait été référé.

Le gouvernement anglais a décidé de tenir une garnison de 1,600 hommes en Birmanie et tenir la loi martiale en vigueur en ce pays jusqu'au mois de novembre prochain.

A TRAVERS LA VILLE

—On rapporte qu'il y a plusieurs cas de variole à l'île Bizard.

—Il y aura le 12 mars prochain, une nouvelle soirée costumée au Patinoir Victoria.

—D'après un relevé fait par l'inspecteur de la cité, de 1878 à 1886, 10,6 de milles d'égouts ont été construits à Montréal.

—Argent remis dans tous les cas où le remède de Thompson pour les hemorrhoïdes n'opère pas de guerison. 133-a

—L'assemblée du comité de l'inondation convoquée pour hier après-midi, n'a pas eu lieu, faute de quorum. Elle a été remise à cette après-midi.

—Hier matin, Joseph Lafreniere et J. B. Duroceer ont été condamnés à $30 d'amende et les frais, ou trois mois de prison, pour avoir vendu de la boisson le dimanche.

—Le maire Beaugrand et M. le Recorder de Montigny sont à prendre les mesures pour envoyer à l'asile les trois créoles qui ont entrepris de se laisser mourir de faim.

—Un nommé Gédéon Chevalier, âgé de 72 ans, et demeurant au No 120, rue Wolfe, s'est fait couper un doigt par une scie circulaire dans une usine; il s'est fait soigner à l'hôpital Notre-Dame.

—Le chef de police a reçu un catalogue contenant des gravures de pistolets de différents genres manufactures par MM. Merwin, Hebert et Cie, de New-York. On lui a aussi envoyé plusieurs pistolets du genre de ceux qui doivent être portés par les hommes de police.

—La glissoire "Le Trappeur" qui était fermée depuis les deux temps a été ouverte de nouveau hier [illegible] avec le concert habituel. Rappelons-vous qu'il n'est pas nécessaire d'être abonné pour glisser à cette glissoire, car tout le monde peut glisser en payant une admission qui est à la portée de toutes les bourses.

—Faites usage de la farine preparee de Brodie. 87

—La poudre à pâtisserie "Cook's Friend," est la seule veritable. Toute autre offerte en vente est une contrefaçon. 185—a

—Vieux journaux à vendre à la livre, à l'imprimerie generale, 45, Place Jacques-Cartier.

AVIS SPÉCIAL—Si vous avez besoin d'enseignes ou de faire lettrer vos rideaux de vitrines, vos lampes, etc., etc., adressez-vous à Hewson.

Si vous avez besoin d'abat-jour pour vos vitrines ou de grilles de fer pour les fenêtres de vos bureaux, de magasins ou de résidences privées ou de grilles en cuivre pour maisons de gros, hôtels, etc., essayez ceux de Hewson, fabricant d'enseignes, No 201 rue Saint-Jacques, Montreal.

Notice nécrologique

Nous avons la douleur d'apprendre la mort de Dame Mélanie Dupré, veuve de feu Jacques Villeneuve, mère de M. l'abbé Alphonse Villeneuve et de M. Jacques Villeneuve du Revenu de l'Interieur.

Chargée d'années de vertus et de mérites, cette femme si chrétienne emporte tout les regrets, après avoir joui de l'estime de tous.

Le service sera chanté dans la chapelle de la Maison Mere des sœurs de la Providence.

Le convoi funèbre partira de l'Hospice Saint-Joseph, coin des rues Mignonne et Saint-Hubert à 8½ heures mercredi le 17 courant, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sepulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitations.

Nos plus sincères condoléances à la famille.

Probabilités du temps

Les probabilités sont que nous aurons beaucoup de temps humide, froid, sale, durant la saison prochaine, le vrai temps pour contracter des rhumes subits. Soyez préparés contre eux en ayant sous la main le Hagyard's Pectoral Balsam, un remède sur, agréable et rapide pour les rhumes et leurs conséquences. 132-12

M. l'abbé Saint-Aubin

Le service de M. l'abbé Saint-Aubin, curé de la Pointe-Claire, décédé dimanche, aura lieu demain à 9 heures du matin en cette paroisse. Les restes du défunt seront ensuite transportés à Saint-Felix de Valois pour y être inhumés jeudi, à la suite d'un dernier service. Les parents et amis sont priés d'assister à ses funérailles sans autres invitations.

Communiqué.

Des portes de la mort

Il fallait voir M. M. Devereaux, d'Ionia, Mich, "Mes rognons ne fonctionnaient pas du tout, dit-il, et je souffrais terriblement. Mes jambes aussi grosses que le corps et le corps gros comme une tonne. Les meilleurs docteurs m'abandonnerent. Enfin j'essayai le Kidney-Wort. En quatre ou cinq jours, il y eut changement; en huit ou dix jours j'étais sur pieds, et aujourd'hui je suis parfaitement guéri. C'est un miracle certain." Tous les pharmaciens vendent le Kidney-Wort, liquide ou solide.

La mauvaise humeur

S'améliore plus rapidement par le soulagement des douleurs physiques que de toute autre façon. Marchez sur le cor de votre ami, il vous frappe, c'est plus fort que lui. L'Extirpateur sans douleur des cors de Putnam, en extrapant les cors vite et sans souffrance, assure la bonne humeur. Méfiez-vous des imitations. Sûr, certain, sans douleur, de Putnam. 132-1

Le bazar de Saint-Joseph

Le bazar de Saint-Joseph se continuera encore ce soir. On fera la vente à l'enchère de beaucoup d'objets. Il est question d'avoir une soirée musicale et dramatique pour la clôture finale, dans quelques jours.

Tournoi de billard

La quatrième partie du tournoi de billard au restaurant de l'Elephant Blanc, a eu lieu hier soir. Il y avait affluence extraordinaire de spectateurs. Les billardistes étaient MM. Damien et Bissonnette. La partie fut très contestée; le premier fit 150 points et le deuxieme 145.

La cinquieme partie sera jouée demain soir. Se sont inscrits MM. Pigeon et Thomas.

Un mot d'explication

Le foie secrète la bile pour mouvoir les intestins, les rognons secretent la bile pour enlever l'acide urique qui empoisonnerait le sang; l'estomac secrète le suc gastrique pour digerer ou dissoudre la nourriture, etc. Le Burdock Blood Bitters agit sur ces organes et purifie le sang en purifiant toutes les secrétions du systeme. 132-12

L'Exposition Coloniale

Le comité spécial chargé de faire choix de vues de Montreal pour être envoyées à l'exposition coloniale, a decide d'envoyer les photographies des edifices suivants:

Notre-Dame, le Gesu, Saint-Pierre, la Cathedrale, Saint-Patrice, Saint-Jacques, Notre Dame de Lourdes, Sainte-Anne, la Cathedrale Anglaise, Saint-George, Saint-Martin, Saint Stephen, Saint-André, Saint-Paul, Erskine, l'eglise presbytérienne de la rue Crescent, l'eglise Methodiste du Carre Dominion, l'eglise de la rue Saint-Jacques, l'eglise Presbytérienne Américaine, le temple Emmanuel, l'eglise du Messie, le Grand Seminaire, rue Sherbrooke, l'Université McGill, le college Presbytérien, le college Sainte-Marie, l'Academie du Plateau, l'hospice des Sœurs Grises, l'Hôtel-Dieu, l'Hopital-General, l'Institut Mackay, les banques de Montreal, des Marchands, Molson, Jacques-Cartier, Ontario, Quebec et Toronto.

La liste n'est pas encore close et les citoyens sont invités a coopérer au complement de la collection.

Danger menaçant

En l'automne de 1884, Randall Miller, de Maitland, N. E., fut mis au lit par une attaque de consomption. Tous les remèdes pour la toux echouerent. Il s'affaiblit rapidement et ses amis desesperaient de sa guerison. Il essaya le Burdock Blood Bitters avec un soulagement immediat suivi d'une rapide guerison. 132-12

Un grand édifice

M. Victor Roy, architecte de cette ville, vient de terminer un plan pour un pate de maisons, à trois etages, qui doit être construit au coin des rues Saint François-Xavier et Saint Sacrement.

Le nouveau edifice qui sera en pierre de taille, aura 90 pieds de front et sera divisé de maniere à servir de bureaux.

On doit commencer sous peu de jours à démolir les vieux bâtiments et les travaux seront poussés avec vigueur, afin que la nouvelle construction soit terminée vers le mois de septembre prochain.

L'honorable juge Berthelot sera le propriétaire de ce nouveau pate de maisons.

La charité

Une dame bien connue de la bonne société canadienne a fait un acte de charité vraiment noble à en juger par la generosité et la precipitation de son offrande.

Cette dame revenait du marché avec une servante qui portait un panier rempli de provisions, lorsque, rencontrant une femme pauvre avec un enfant et un panier dans les bras, qui demandait la charité, elle a fait vider son propre panier dans celui de la pauvresse, probablement quelque femmes d'ivrogne, et s'en est aussitôt retournée au marché, sans doute pour remplir le panier qui avait déjà servi à un si noble but.

Joyeuses nouvelles

C'est certainement une joyeuse nouvelle pour le pauvre malade, de connaître un remède qui lui donnera soulagement prompt et sûr en cas de pénible souffrance. Ce remède est le Hagyard's Yellow Oil qui s'applique interieurement et extérieurement dans tous les maladies, souffrances, infirmites, et maladies ordinaires. Il guérit rhumatisme, névralgie, mal de gorge, croup et toutes maladies inflamatoires. 132-12

La société Saint-Jean-Baptiste

Une assemblée de la société Saint Jean-Baptiste a eu lieu hier soir, au Cabinet de Lecture Paroissial, pour l'installation des nouveaux officiers et l'audition du rapport du trésorier. M. Adolphe Ouimet présidait.

Le rapport du trésorier fut lu et adopté. D'après ce rapport, la société a actuellement en caisse la somme de $500.

Après l'approbation du rapport du trésorier, on discuta la question de reviser la constitution, et le comité suivant fut nommé à cet effet: le recorder de Montigny, l'honorable P. X. A. Trudel et M. X. Perreault.

La question du monument national fut aussi le sujet d'une longue discussion. Plusieurs plans furent émis, mais aucune décision ne fut prise à ce sujet. Un comité, composé du président général et des présidents de sections, avec pouvoir de s'adjoindre ceux qu'ils jugeront à propos, fut nommé pour étudier le projet et faire rapport à une assemblee générale convoquee à cet effet.

On lit une lettre de M. Michel Lefebvre, offrant sa demission comme 2me vice-président de la société. La résignation de M. Lefebvre fut acceptée et l'election d'un remplaçant fut remise à la prochaine assemblée.

On demanda la reconsidération du vote élisant M. Joseph Versailles à la charge de commissaire-ordonnateur contre M. Frs. Lapointe, ce qui fut accordé, sans aucun succès pour ce dernier, qui fut de nouveau défait.

Notez bien ceci

Dans le *Diamond Dyes* il y a plus de couleur que dans toute autre teinture connue et les couleurs qu'il donne sont plus vives et plus brillantes. 10 cts chez tous les pharmaciens. Wells & Richardson Co., Montreal, P. Q. Cartes d'echantillons, 32 couleurs et livre de direction pour un timbre de 2 cts.

D'une importance vitale

Il est tout aussi essentiel que le corps humain ait un sang pur qu'il importe a un arbre ou à une plante, d'avoir la seve pour nourrir et fortifier son développement. Presque toutes les maladies de notre corps viennent du mauvais sang. Le Burdock Blood Bitters purifie cette source de vie et régularise tous les organes vitaux leur donnant une action.

Elections Municipales

A dix heures, hier matin, M. l'echevin Prefontaine, accompagne du greffier de la cité, a procede, sur la plateforme erigee à l'hôtel de ville, à la nomination des candidats à la mairie.

M. le maire Beaugrand fut mis en nomination par les personnes suivantes:

Sir Geo Stephen bart. Jacques Grenier
Sir William Dawson Joseph Barsalou
Andrew Allan L A Senecal
et autres.

Puis le president d'election reçut la liste des proposeurs de M. C. Decarie.

Proposé par MM. C. S. Rodier, E. St. Jean, F. X. St Amour, D. Perrault, E. Lapierre, E. Mercier et autres.

Appuye par MM. C. Loiseau, N. Paquette, L. Michon, N. Dubreuil, M. Perrault, C. Quintal et autres:

Que M. C. Decarie, N. P., soit nommé maire de la Cité de Montreal.

M. Beaugrand s'avança et dit en substance: Messieurs, je me présente pour la seconde fois à vos suffrages pour le poste de Maire de Montreal. Je n'ai pas de programme à faire, ce que j'ai fait l'an dernier je suis encore prêt à le faire aujourd'hui, demain et toujours. On m'a reproché d'avoir appelé les troupes, lorsqu'une bande de polissons a troublé la paix publique et menace la propriete des citoyens. J'ai agi pour le bien de la ville et selon ce que je croyais être mon devoir, et je suis prêt à agir de même dans des circonstances pareilles.

On m'a reproché la part que j'ai prise dans les mesures adoptees pour arrêter l'epidemie, la encore j'ai agi pour le plus grand bien de la ville, s'il y a parmi nous des gens assez ignorants pour ne pas vouloir se proteger, je dois au nom de l'interet public les proteger malgre eux.

Je n'ai rien a dire personnellement contre mon adversaire, que j'ai vu ce matin pour la premiere fois; mais je regrette que sa candidature ait été amenée par une clique et par des intrigants.

Je compte fermement sur l'aide de mes nombreux amis et dans quinze jours, on verra qui donnera raison au proverbe: rira bien qui rira le dernier, et je crois que c'est moi qui rirai le dernier.

M. Beaugrand repeta son discours en anglais.

M. Descarrie parla ensuite.

Messieurs, dit-il, je ne me suis présenté comme candidat a la mairie que sur la demande reitérée, et reitérée a plusieurs reprises, de mes nombreux amis. Je me présente, parce que je crois que M. Beaugrand n'a pas rempli son devoir comme maire. Il aurait dû, puisqu'il a été lui-même à la ruelle Rolland, monter lui-meme et se présenter a Gagnon et lui faire entendre raison au lieu de faire tirer par la police.

Il faut qu'on sache que si la loi doit être respectee, il ne faut pas, dans ce pays que l'on agisse d'une maniere arbitraire.

J'espere que pour ces raisons vous me donnerez vos voies.

Je me présente avec confiance pour être élu maire de Montreal. Je ferai ce que je pourrai pour contenter mes electeurs, j'agirai selon les lois, je les ferai respecter et quand je serai a l'hotel de ville, je travaillerai de toutes mes forces et on ne jugera a l'oeuvre.

M. Descaries dit ensuite quelques mots en anglais et s'excusa de ne pas connaitre assez la langue anglaise pour parler plus longtemps et se retira.

Les echevins

QUARTIER EST

M. l'echevin Dufresne a proposé par Michel Laurent et autres.

Aucun autre candidat ne se presentant, M. J. B. R. Dufresne, fut proclame élu, par acclamation échevin pour le quartier-Est.

M. Dufresne remercia ses électeurs et l'assemblee se dispersa.

QUARTIER CENTRE

L'échevin J. Perreault, présidait.

La candidature de M. Louis Perreault, fut proposee par—

James P Cleghorn	Chs Lecaille
Alexandre Lacoste	Alfred Thibeaudeau
Arthur Boyer, M P P,	J G H Bergeron, M P,
J E Robidoux, M P P,	Echevin Rainville
Echevin Farrell	Echevin Prefontaine
Echevin Berger	H J J Coglin
Sam Ewing	A S Ewing
Joseph Barsalou	C A Geoffrion
	et autres.

M. Hamelin fut proposé par—

Thos Workman	H Archibald
Alf Desjardins, M P P,	Alex McArthur
S Pagnuelo, C R,	G Boivin
J Duhamel, C R,	D Masson
Ed Murphy	H S Murphy
W S Paterson	Ed Paves
L Tourville	G S Pelton
J M Dufresne	et autres.

Des discours furent prononcés par MM. Perreault et Pagnuelo.

QUARTIER OUEST

L'échevin Gray présidait.

L'echevin Stroud a été proposé par—

W H Fuller	J W Ward
J N Vaillancourt	Thos Davidson
T J McAllen	Chas Phillipps
Chas Chaput	C C Snowdon
James Oliver	A Chisholm
A S Ewing	D Beatty
S H Ewing	P White
Jas McCready	F Judge
J F Moss	H D Moss
F X Charles	

M. White a été proposé par—

W Cassils	M K Tait
C Cassils	J A Chanleau
A Allan	L Church
J Cassils	J S Hall
R Anderson	J J Milloy
H M Allan	M J J Quinn
W M Ogilvie	

Après la nomination des discours furent prononcés par les deux candidats et M. Fuller, qui parla pour l'echevin Stroud.

QUARTIER SAINTE ANNE

M. l'echevin Holland presidait.

M. McShane a été propose comme candidat par:

Thomas Workman	La Monette
Patrick Kenny	T E Mullins
N Lariviere	F Larin
J Prendergast	J B Beaudoin
Thomas Gauthier	James Sheridan

Les secondeurs etaient:

James McKeown	M. Malone
A Dubois	Geo S Brush
A Anderson	J G Savage
P Dufort	A Prudhomme
H McKay	J B McName
E McIntosh N P	R C White

L'ex-échevin Kennedy, a été propose en opposition a M. McShane par:

P Donovan	W Clendenning
G A Drummond	P Demers
C S Rodier	J O'Gilvie
A McCambridge	D Tansey
W J Rafferty	M Hennessey
L Boiduc	

Immédiatement après la nomination, M. Kennedy, presenta au president un protêt notarie, contre la nomination de M. MacShane, alleguant que ce dernier n'avait pas de proprietes foncieres suffisantes pour être qualifié.

Des discours furent prononcés par M. McShane, Kennedy, Barry pour M. McShane et Tansey pour M. Kennedy.

Après les discours des deux candidats, l'assemblee devint tres agitée. Dans le tumulte, M. McShane fut frappé dans l'estomac par un individu qu'on disait être le frère du candidat Kennedy. L'assaillant allait revenir à la charge, mais M. Kennedy l'en empêcha.

QUARTIER SAINT ANTOINE

M. Daniel Wilson a été élu par acclamation dans ce quartier.

QUARTIER SAINT LAURENT

L'echevin Stevenson présidait.

M. Charles Ouesime Lamontagne, entrepreneur, fut proposé par—

L C Gravel	J B Savignac
A Plante	Geo Tucker
P Meunier	E Racine
H Kieffer	A O Gauthier
G M Gravel	Et autres.

M. William Byrd fut mis en nomination par—

Adam Dartiuz	James Strachan
W S Walker	Geo Wait
Jas R Wilson	E Elliott

M. Amos Cowan fut proposé par—

George Swinburn	Daniel Weir
Robert Weir	W Coates
A E Adams	A Spence
Warden King	Et autres

M. Kennedy fut proposé par—

J Coristine	P O'Neil
W H Cunningham	B S Lamb
C F Brown	James Wright
Pas de discours.	

Il n'y a que quatre candidats dans ce quartier.

QUARTIER SAINT LOUIS

La présentation de la candidature de M. Michel Laurent a été faite et aucun adversaire ne se présentant, M. Laurent a été déclaré élu par acclamation.

C'est la quatrième fois que M. Laurent est élu et la troisième fois que l'election a lieu par acclamation.

QUARTIER SAINT JACQUES

M. l'echevin Gauthier présidait.

M. J. Brunet n'ayant aucun adversaire a été élu par acclamation.

QUARTIER STE MARIE

L'échevin Mathieu presidait.

Une grande foule se trouvait à la nomination dans le quartier Sainte Marie. Pres de six cents personnes y assistaient:

Il est proposé par—

A L Hurtubise	Pierre Mailhiot
J B Lariviere	André Belanger
G N Hurtubise	Aug Archambault
J A Hudon	J L Carle
Maxime Barolet	

Et 200 autres, tous de la paroisse du Sacre-Cœur.

Seconde par—

A Renault	John Murray
Jos Lorange	Wm Abbott
Leandre Gauthier	J C Hodgson
Frs Lacourstere	Louis Bellerose
Patriel Lynch, jr	H Provencal
Thomas Heffernan	J B Gregoire
Michael Riordan	et 400 autres

Que M. Frs Martineau, marchand de la cité de Montreal soit nommé échevin pour representer le quartier Sainte Marie.

M. Roy est mis en nomination par—

J Barsalou	H Dupré
D Lepage	G Brush
E Mirault	A Dubord
J Mullen	C Melançon
J Simard	et environ 250 autres.

M. Granger a été proposé par—

F Lebrun	J Delorme
O Ricard	T Walsh
M Poitras	T Gagnon
A C Dion	G Gariepy
J Beaudoin	et 500 autres.

La foule se retira dans l'interieur du marché ou des discours ont été prononcés par MM. Martineau, G. Duhamel, Cornellier, Roy et Granger.

QUARTIER HOCHELAGA

L'échevin Malone, presidait.

M. D. Rolland a été reelu par acclamation.

Souscriptions

Voici la liste des souscriptions des Montrealais aux fonds de secours pour venir en aide aux infortunes pecheurs de Gaspe et de Bonaventure:

James Corristine et Cie	$50
M Fisher, Fils et Cie	20
Honorable D A Smith	25
S Greenshields, Fils et Cie	25
Mackay Freres	25
D Angus	25
James O'Brien et Cie	25
H Shorey et Cie	25
C Smithers	25
H et A Allan	20
Hodgson et Sumner	20
Kirk, Lockerby et Cie	20
Mills et Huchison	20
Benning et Barsalou	10
W J Buchanan	10
Cantlie, Ewan et Cie	10
S Carsley	10
Crathern et Caverhill	10
S Davis et Fils	10
Frothingham et Workman	10
Gault, Frere et Cie	10
Greene, Fils et Cie	10
R R Grindley	10
G Hague	10
Kinloch, Lindsay et Cie	10
Thos May et Cie	10
J G Mackenzie et Cie	10
McLachlan, Frere et Cie	10
Charles Morton et Cie	10
H A Nelson et Cie	10
Peck, Benny et Cie	10
J H Plummer	10
Robertson, Linton et Cie	10
Shaw Freres et Cassils	10
Silverman, Boulter et Cie	10
Tees, Wilson et Cie	10
Lyman, Fils et Cie	10
A W Ogilvie et Cie	10
L J Forget	10
Alfred Thibaudeau	10
Brodie et Harvey	5
John McLean et Cie	5
Patterson, Kissock et Cie	5
McIndoe et Vaughan	5
R Mitchell et Cie	5
Reall Freres et Cie	5
Pillow, Hersey et Cie	5
Benny, Macpherson et Cie	5
K Campbell	5
Caverhill, Learmont et Cie	5
T J Claxton et Cie	5
Thos Davidson et Cie	5
F M Galarneau et Cie	5
Kerry, Watson et Cie	5
Kensdale, Reid et Cie	5
L W Marling	5
D Morrice, Fils et Cie	5
Pinkerton et Cie	5
Ross, Haskell et Campbell	5
J W Walker et Frere	5
Black et Locke	5
I Gnaedinger, Fils et Cie	5
"G"	5
Neuf enfants	9
Turner, Ross et Cie	5
J Murray Smith	5

Toutes les souscriptions devront être adressees à M. A. A. Sanderman, aux soins de MM. H. Shorey et Cie, qui les transmettra au secretaire du fonds de secours.

La foi guérit

La foi sans les œuvres est morte. Ceux qui ont foi en le Hagyard's Yellow Oil, reposent leur foi sur les bons effets qu'il a produits. C'est un remède interne et externe infaillible pour les maladies, souffrances, infirmités et maladies. 132-12

CURES ETONNANTES

Ottawa, 15 mars 1881.

Je certifie que depuis deux ans mes cheveux tombaient beaucoup et après que j'eusse fait usage de la pommade VALERIA trois fois, mes cheveux ont cessé de tomber.

L. BELANGER,
Photographe

Compagnie générale transatlantique

Liste des passagers de cabine embarqués sur le steamer *Saint-Laurent* du Havre pour New York le 30 janvier 1886:

M. Ancelle, M. J T Burns, M. R Buschmann, M. W Du Bois, Mme C E DuBois, Mlle B Du Bois, M. Ch P Boell, M. L Belljebon, M. Beason, M. G Dreyfus, M. P Fouquet, M. Greyenbiehl, Mme B de Herrera, Mme C Krebs, M. C Krebs, M. T Lister, Mme Lister, M. Mercier, M. Mongiardini, Mme Offin, Mme Pilze, M. Rogers, M. Rozet, Mme Rozet, M. N Sacuz, M. Strauss, M. le baron Thomitz, M. Trimali, Mme Trimali, Mlle Caroline Weill.

MONGENAIS, BOIVIN & CIE,
agents,
338 rue Saint-Paul.

BULLETIN JUDICIAIRE

COUR DU RECORDER

Presidence de Son Honneur le Recorder F. A. T. DeMontigny.

Ont comparu hier matin:

Josephine Lemieux, ivresse, $5 ou un mois.

Henry Kerr, troublant la paix, rue Craig, $5 ou huit jours.

François Clement, ivresse, $2 ou huit jours.

Ernest Gagné, ivresse et désordre, $5 ou quinze jours.

Bridget O Mealy, vagabondage $1 ou six mois.

COUR SANITAIRE

Presidence de MM. John H. Isaacson et P. E. Normandeau, juges de paix, hier après-midi:

Eugene Etcheberrity, accusé d'avoir caché chez lui un varioleux de Saint-Athanase, a été acquitté, la défense ayant prouvé que la personne en question était completement guerie lorsqu'elle est venue à Montreal.

Eugene Labelle, cultivateur de Saint-Francois de Sales, subit son proces sous la prevention d'avoir entravé les officiers de sante de Montreal dans l'execution des reglements du bureau central, en favorisant la fuite de Cyriac Saint-Amour, qui doit être arrêté pour infraction aux lois sanitaires.

Il est trouvé coupable et condamné à $20 d'amende ou a quatorze jours de prison.

Le defendeur déclare qu'il n'a pas de biens saisissables, et il est envoye en prison.

COUR DE POLICE

Presidence de M. C. A. Dugas, magistrat de police.

Jacques Sasseville, sellier, accusé d'avoir volé un paillasson, a été condamné a six mois aux travaux forces.

Anna Dewer, épouse de Michael Logan, a été condamnée à trois mois de prison, pour avoir volé des effets chez M. L. A. Beauvais, marchand de la rue Notre-Dame.

48 personnes ensevelies dans une mine

Un accident terrible vient d'avoir lieu dans une mine aux Etats-Unis. Tous les mineurs etaient a leur ouvrage, lorsqu'une explosion terrible éclata, brisant et bouleversant tout, quarante-huit personnes restèrent ensevelies sous les decombres, on est parvenu a retirer quelques cadavres des ruines, et l'on travaille avec ardeur pour arracher les autres malheureuses victimes qui gisent encore en et à la sous les decombres. Un grand emoi regne parmi les mineurs qui ont echappé a ce désastre. Rien de plus triste que de voir ces braves gens se lamenter sur le sort de leurs malheureux compagnons. Les épouses et les meres des victimes sont au desespoir. Il est encore temps de se procurer une belle fourrure: il est plus temps que jamais, mais que l'on ne pense pas qu'il est trop tard, le froid piquant que nous venons d'avoir n'est pas parti pour ne plus revenir, et l'hiver est loin d'etre fini, c'est pourquoi il faut se hâter de venir acheter un beau capot, un beau manteau, un beau casque, un beau manchon, etc., tandis que toutes nos pelleteries sont meilleur marché que jamais. N oublions pas que tout est réduit.

CHS DESJARDINS & CIE,
637 et 639 rue Sainte-Catherine,
Aux 3 chevreuils.
Montreal.

Commerce de Montréal

La valeur des marchandises entrees pour la Consommation

Durant le mois	1886 a été de	$2,101,335
" "	1885 " de	2,460,275
Diminution en 1886	" de	$ 355,940

Ci suit la valeur de quelques uns des principaux articles pour la Consommation:

savoir:	1885	1886
Ale Biere et Porter	591	806
Cotons et Articles en Coton	381,472	284,055
Articles de gout	94,820	43,592
Verreries	10,095	13,075
Chapeaux	75,081	65,585
Fer et articles en fer	95,958	105,460
Bijouteries, Montres, etc.	22,004	12,651
Bottes et Souliers en Cuir	1,147	3,355
Cuir et articles en Cuir (autres)	44,803	33,735
Ordonnances	140	50
Huile de Petrole, Naphte, etc.	4,059	5,760
Huiles, Autres	5,930	4,744
Viandes salées, etc.	18,680	11,213
Soies et articles en soie	11,048	2,937
Liqueurs Spiritueuses	131,798	89,888
Vins	14,867	10,355
Sucres	18,516	18,124
Tabac manufacturé	170,861	215,259
Cigares	10,365	11,568
Lainages	892	870
Noix	404,612	272,804
Noix de toutes sortes et noix	17,815	18,564
Papier et articles en Papier	20,302	23,068
Livres imprimés	15,075	21,932
Articles entrant en franchise	417,732	390,056

PETITE GAZETTE

—Pour donner l'appetit, pour activer l'appareil digestif, la Salsepareille d'Ayer est sans rivale.

—Comme remede de famille pour la toux, rhume, croup, etc., etc., employez la sprucine de McGale. 25 et 50 cents la bouteille.

—Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les "Pilules de Noix Longues" de McGALE, en vente partout a 25 centins la boite.

SIROP DES ENFANTS DU Dr CODERRE.—Le seul sirop calmant reconnu par la profession medicale. A vendre partout, 25 cts la bouteille.

—Ceux qui souffrent d'un sang corrompu et vicié, peuvent prendre en toute confiance la Salsepareille d'Ayer. Guerison assurée.

PILULES MERVEILLEUSES.—Les pilules aux noix longues de McGale sont les meilleures que on puisse trouver pour la guérison des maux de tête, de la torpeur du foie, des indigestions, etc. Prix, 25 centins.

LA SPRUCINE.—La spruçine comme remède pour la toux n'a pas d'egale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espece de composé de gomme d'epinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la spruçine, elle est mise en bouteilles noires, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

—Quelques marchands sans scrupule, désireux de faire plus de profit, offrent souvent de grossières imitations du *Pond's Extract*, le grand desobstructeur végetal de la douleur, les donnant pour "aussi bon" ou "la même chose" que le *Pond's Extract*. Prenez garde à toutes ces supercheries. Demandez le *Pond's Extract*. Soyez sûre que les mots POND'S EXTRACT sont soulevés sur la bouteille, et que "l'image marque de commerce" se trouve sur l'enveloppe qui l'entoure.

Le meilleur remede connu pour les maladies ci-dessus mentionnees et recommande par les médecins. Pour vous en convaincre faites en l'essai. Demandez-le à votre pharmacien ou adressez-vous à

W. E. Chester & Cie, 389 rue Lagauchetiere, Montreal

Expedie par la malle, franc de port, pour $1.

MAGASIN et LOGEMENT à LOUER

SUR LES RUES
BONSECOURS ET CHAMP-DE-MARS

ARGENT A PRETER A SIX POUR CENT

H. M. PERRAULT.
11, Côte de la Place d'Armes.

A LOUER

Le rez-de-chaussée de la batisse de la compagnie d'assurance "Citizens"

No. 181, RUE SAINT-JACQUES

actuellement occupé par la *Montreal Loan and Mortgage Co.* Comme on doit faire subir des modifications au batiment tout changement raisonnable que désirera le locataire sera executé. La salle a une grande voute et sera louée pour un an ou plusieurs années.

S'adresser au bureau de la Compagnie. 125-150

Soumissions pour Portes d'Ecluses flottantes.

Des Soumissions cachetées portant sur l'endos "Soumission pour Portes d'Ecluses Flottantes" et adressées au soussigné, seront reçues au Bureau du Greffier de la Cité, jusqu'à MARDI à MIDI, le 23 courant, pour la construction de trois écluses, selon les plans, devis et conditions qui peuvent voir au Bureau du Surintendant de l'Aqueduc, à l'Hôtel-de-Ville, ou l'on pourra obtenir des blancs de soumissions.

Aucune des soumissions ne sera reçue à moins qu'elle ne soit faite sur ces blancs, aussi bien que celles qui ne seront pas accompagnées d'un cheque accepté, payable au Trésorier de la Cité, d'un montant égal à 10 pour cent, du prix mentionné dans la soumission. Cette somme sera confisquée par la cité dans le cas où le soumissionnaire refuserait d'accepter le contrat, ou de le terminer au temps spécifié.

Le Comité de l'eau ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

LOUIS LESAGE,
Sur. del'Aqueduc.

HOTEL-DE-VILLE,
Montreal, 13 Fev. 1886. 6-99

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné, sur enveloppe cachetée, marquées "Soumissions pour Impressions ou Reliure" (selon le cas) seront reçues jusqu'à midi du premier jour de la prochaine session du parlement, le 25 février 1886 date après laquelle il ne sera reçu aucune soumission, pour les impressions et la reliure requises pour le parlement fédéral.

Aucune soumission ne sera reçue que si elle est faite sur la formule que l'on pourra se procurer en s'adressant à l'un pourra aussi obtenir tous les renseignements nécessaires.

Le Comité ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune soumission.

Par ordre,

PENRY HARTNEY.
Greffier du Comité exécutif des Impressions des deux Chambres.

Dept. des Impressions du Parlement,
Ottawa, 25 Janvier 1886. 131-dis-c

VINS CANADIENS !

—PUR JUS—

Ces Vins qui ont remportés un grand nombre de prix aux expositions du Canada se vendent en gros et en détail.

Specialités de Vins Sherry, O'Porto, Vins de Messe (approuvé) et Champagne Canadien assortis. Donnez vos commandes aux fabricants:

BARRE & CIE, —186 et 188— RUE FORTIFICATIONS
Southwest de la Salle Notre-Dame. Montreal.

LES FUMEURS DE BON GOUT TROUVENT QUE LES CIGARES

CANVASS BACK

—ET—

PETIT BOUQUET

Ne peuvent être surpassés pour leur arôme et leur qualité. 72-1

D. SINCENNES, Courtier en Douane, No 78 rue Saint-Pierre, Montreal.
118-a Telephone No 636.

QUIMET, CORNEILLER & LAJOIE
AVOCATS
No 1608 Rue Notre-Dame
J. Ald. Ouimet, C. R., M.P., C. A. Corneiller
H. Gerin-Lajoie, B. A., L. L. L.

VICTOR ROY
— ARCHITECTE —
26 Rue Saint-Jacques 26
MONTREAL

PERRAULT & MESNARD
— ARCHITECTES —
No 11 Coin de la Place d'Armes, No 11
H. M. PERRAULT
Architecte, Arpenteur et Agent d'Immeubles

F. X. TREMBLAY
Chirurgien-Dentiste
— 191 —
Rue Saint-Jacques, Montréal.

BOURREURS HABILES!

MEUBLIERS EXECUTANT DIVERS GENRES DE TRAVAUX.

Enlevement, Netteyage et Pose des Tapis à des prix bas-modérés.

J.

CANADA

MONTRÉAL, MARDI, 16 FÉVRIER 1886

LA PRESSE CATHOLIQUE ET LE CLERGE

S. Em. le cardinal Lavigerie, archevêque de Carthage, vient d'adresser au clergé de ce diocèse une Lettre-circulaire relativement à l'Encyclique *Quod auctoritate* et un Mandement réglant le jubilé extraordinaire de l'an de grâce 1886.

Après avoir, à la suite du Souverain Pontife, recommandé à son clergé le courage, l'union fraternelle et la discipline, l'éminent cardinal lui adresse, au sujet de la presse catholique, les importants enseignements que voici :

Nous souvenant, avec saint Paul, que nous sommes *les membres d'un même corps, et que lorsqu'un d'eux souffre, tous les autres doivent compatir à ses douleurs*, nous devons, et je vous le recommande d'une manière spéciale pour le temps du jubilé, demander à Dieu par d'ardentes prières le maintien ou, si cela était encore nécessaire, le rétablissement complet de l'union et de la concorde, dans toutes les parties du monde chrétien.

Nous devons ensuite éviter de contribuer, même de loin et indirectement, à entretenir un si grand mal.

Or, dans nos mœurs modernes, ce sont surtout les journaux qui se font les champions des opinions opposées et peuvent troubler, s'ils n'y prennent garde, la paix des esprits.

Nous n'avons pas, dans ce pays, il est vrai, de journaux religieux ; mais nous faisons venir de nos pays d'origine les journaux qui s'y publient. *Prenons garde de ne donner jamais ni encouragement ni soutien à ceux qui, soit d'un côté, soit de l'autre, tendraient à créer ou à maintenir des divisions funestes.* Vous connaissez les principes de morale qui défendent la coopération au mal. Il importe de les appliquer strictement dans une matière devenue en ce moment si importante.

Sans doute, l'autorité des évêques, après les récentes instances du Souverain Pontife, s'exercera directement sur ce point. Mais les évêques ne peuvent ni tout voir, ni tout faire. Et d'ailleurs, chacun de vous a une responsabilité propre qui lui incombe.

Il est essentiel de s'en souvenir.

Les journaux catholiques, lorsqu'ils sont bien faits, rendent à la religion des services inappréciables pour les luttes du dehors. Nous en connaissons un qui a été seul longtemps le champion de toutes les causes persécutées et, grâce au talent redoutable, au génie d'écrivain d'un grand polémiste, est resté depuis près d'un demi-siècle *le marteau* des impies. L'Afrique chrétienne, en particulier, ne peut oublier les services qu'il lui a rendus dans des moments difficiles.

D'autres sont venus, depuis, se joindre à lui pour le même combat, non seulement en France, mais en Italie, en Espagne, en Belgique, en Angleterre. Tant que les uns et les autres s'en tiennent à ce que j'appellerai volontiers le rôle d'évêque du dehors, que remplissaient autrefois les rois chrétiens pour la défense de l'Eglise, on ne peut que les encourager et les applaudir. *Mais il cesserait d'en être ainsi s'ils voulaient usurper sur les évêques du dedans et sur leur Chef lui-même, en se posant en juges des premiers pasteurs et en interprètes de la foi. Ils manqueraient alors de autre gravement, au lieu de servir, en favorisant inconsciemment des erreurs en faisant naître des dissidences qui prendraient l'aspect de sectes.* Plus le talent serait grand, plus le danger serait redoutable.

En ces matières réservées au jugement et à la direction des pasteurs, les journaux religieux doivent donc se borner à être les échos fidèles et respectueux de ceux qui ont la charge du gouvernement des âmes. Rien de plus. S'il se produit des écarts ou ces questions délicates, ce n'est pas aux journaux, c'est au Chef suprême de l'Eglise qu'il appartient d'en juger, dans le calme et dans le silence du sanctuaire.

Que les prêtres appartenant, parmi vous, aux divers pays catholiques, surveillent donc attentivement, à cet égard, les tendances de leurs journaux.

Je me hâte d'ajouter que, depuis la promulgation de l'Encyclique *Immortale Dei*, je n'ai pas personnellement connaissance qu'un seul journal religieux ait donné lieu à de tels reproches.

Mais la portée générale de ma recommandation n'en existe pas moins. *Je veux dire qu'un prêtre ne saurait, sans blesser sa conscience, en dehors de quelque cas de nécessité ou de situation spéciale, prendre ou continuer un abonnement à un journal religieux justement et gravement suspect de ne pas être, en tout, avec le Vicaire de Jésus-Christ.*

Son Eminence le cardinal Lavigerie n'a pas écrit évidemment pour son pays seulement. Ses paroles si orthodoxes, si bien inspirées, peuvent trouver ici une application qu'il est facile de toucher du doigt. Nous en recommandons la lecture à tous les intéressés.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

La journée d'hier qui était consacrée aux présentations des candidats, ne nous a guère offert de surprises.

Les candidats pour la mairie sont MM. Beaugrand et C. Descarries, notaire. Si l'on en juge par l'assemblée, ce dernier est un candidat plus sérieux que son adversaire ne l'appréhendait. Le discours de M. Beaugrand a été aussi nul qu'il pouvait être. On s'attendait à un compte-rendu de sa conduite, à une revue de la situation municipale. Il n'en a rien fait. Est-ce impuissance ? Il s'est contenté de dire qu'il agirait comme par le passé, qu'il protégerait au besoin les ignorants contre leur propre ignorance. Quant aux polissons qui troublent la paix publique, il lancerait contre eux les troupes chaque fois qu'il y aura lieu. Un vrai maire à poigne.

M. Descarries est d'avis qu'il n'est pas besoin d'être aussi rigoureux, et que s'il faut appliquer les lois, la modération et la persuasion peuvent souvent faire plus que la force brutale. Le public est appelé à choisir entre ces deux méthodes.

Il y a eu plusieurs élections par acclamation : M. Damien Rolland à Hochelaga, M. Michel Laurent, au quartier Saint-Louis, M. J. B. R. Dufresne au quartier Est, M. Brunet au quartier Saint-Jacques, M. Daniel Wilson au quartier Saint-Antoine.

C'est par un simple accident que M. Brunet n'a pas eu d'opposition dans le quartier Saint-Jacques, où M. Thomas, commerçant de bois et ancien président de l'Union Saint-Joseph, se proposait d'engager la lutte contre lui. L'ex-échevin Robert devait proposer la candidature de M. Thomas, mais pour une raison encore ignorée du public, il n'était pas au poste à l'heure voulue. Les tireurs de ficelles pourraient peut-être nous en fournir l'explication.

MM. Roy, Martineau et Granger continuent la lutte dans le quartier Sainte-Marie, MM. Perrault et Hamelin croisent les armes dans le quartier Centre, et MM. White et Stroud combattent bravement dans le quartier Ouest. Va sans dire que ni M. McShane, ni M. Kennedy n'ont lâché prise dans le quartier Sainte-Anne, où ces sortes de joutes causent toujours tant d'émotions. Quatre candidats dans le quartier Saint-Laurent : M. Charles Onésime Lamontagne, entrepreneur, M. William Byrd, M. Amos Cowan et M. Kennedy. Pas un cependant n'a fait de frais d'éloquence.

Il est à désirer que les plus dignes entre tous ces concurrents soient élus. Notre représentation municipale laisse à désirer en général, et tout ce qui peut en relever le niveau aura notre pleine approbation.

M. BEAUBIEN ET LA QUESTION RIEL

M. Beaubien n'ayant pu placer son discours à l'assemblée convoquée pour samedi au Côteau—assemblée qui n'a pu avoir lieu, faute d'auditeurs—devra pérorer au meeting d'aujourd'hui.

On se demande s'il va répéter son fameux discours prononcé à la dernière session en faveur du gouvernement fédéral, alors que M. Turcotte voulait censurer ce même gouvernement. En cette occasion, M. Beaubien disait entre autres choses :

Comment a-t-on prouvé la première accusation que le gouvernement a fait la sourde oreille aux plaintes des Metis ?

Avons-nous devant nous quelques documents sur lesquels nous puissions nous baser pour en conclure à la culpabilité du gouvernement ? Sommes-nous suffisamment renseignés, non pas sur le fait qu'un des agents ou des agents du gouvernement n'aient pas fait leur devoir vis-à-vis de ces populations du Nord-Ouest, mais que le gouvernement ait été bien et dûment informé de leurs griefs et se soit refusé à leur rendre justice ?

Nous n'avons rien de cela.

Sur quoi s'appuie-t-on pour justifier les motions de censure que l'on nous propose en ce moment ?

Sur des rumeurs publiées dans la presse du pays : sur des articles de journaux.

On ne voudrait pas traiter de la sorte un simple individu. Mais pour un gouvernement et dans les circonstances extraordinaires où nous sommes, on n'y regarde pas de si près.

Je ne crois pas que l'honorable chef de l'opposition, ayant à représenter la couronne dans nos assises criminelles, se croirait justifiable de n'apporter, pour faire condamner un accusé, que ce qu'il recueillerait contre lui dans les colonnes de nos journaux.

Nous sommes dans l'ignorance. Or, dans le doute on s'abstient.

On n'a pas davantage à Ottawa au parlement fédéral, de preuves de la négligence ou de la culpabilité du ministère envers les populations insurgées, puisque personne ne s'y prononce. On y comprend la sagesse et l'on s'y tait.

Etrange anomalie ! A Ottawa, nos représentants ont charge de tout : du bon ordre et de la paix dans ces régions, de l'organisation de nos volontaires, de leur bien-être, de leur vie, et nos représentants se taisent.

On a là les ministres sous la main responsables au parlement, prêts à subir l'interrogatoire rigide, et on les y laisse coudoyer les choses, dans ce moment critique, au meilleur de leur jugement, avec leurs grâces d'état.

C'est à nous qu'ils ont réservé de faire les imprudents, de jeter l'alarme, d'augmenter les récriminations et les inquiétudes !

Les libéraux se taisent là-bas pour parler ici. C'est le monde renversé !

On comprend à Ottawa, dans les deux camps, que le moment est à la réflexion, à la prudence, à la fermeté, à l'action.

Pas à la récrimination encore, du moins.

. . . . . .

Tout cela une fois le principe établi que nul ne doit se faire justice à lui-même.

On a été vite, trop vite en besogne.

On en a appelé au fusil de l'insurgé avant d'en avoir appelé au tribunal de la nation.

Ne pouvait-on pas, par exemple, sur cette question comme sur toutes les autres mettre aux prises les deux partis qui se divisent la Chambre fédérale et le pays ? N'y avait-il pas là une grande bataille à livrer et de laquelle nos populations de l'Ouest pouvaient attendre beaucoup plus que de leurs luttes actuelles, stériles et funestes.

L'opposition n'aurait-elle pas été heureuse de pouvoir faire contre le ministère le plaidoyer effectif que pouvaient lui inspirer toutes ces misères et réclamations venant des prairies de l'Ouest.

Mais l'opposition même, si prompte pourtant, elle, à trouver à redire, n'a pas eu connaissance des malversations vraies ou supposées du gouvernement, et cependant, me fournit-elle pas, elle, le premier bataillon que Riel et ses compagnons auraient dû lancer contre le gouvernement ?

Notre constitution le veut ainsi et Riel moins que tout autre ne pouvait l'ignorer.

On admettra qu'avant de prendre les armes, on pouvait en appeler à l'opposition, attendre le résultat de son attaque avant de recourir à des luttes plus cruelles.

Et l'opposition est toujours si ardente à défendre le peuple opprimé ! Je suis sûr que si le député des Trois-Rivières eût connu, lors de notre dernière session, les plaintes des Metis, il se serait empressé de faire un reproche à la déplorable précipitation qu'il fait aujourd'hui.

Nous apprenons ces griefs au moment où nous entendons l'appel aux armes.

Les députés de Manitoba même n'ont pas encore élevé la voix dans la législature fédérale pour nous dire les griefs de leurs frères de la Saskatchewan, et on voudrait que nous, de la province de Québec, nous nous prononcions sans être aussi bien renseignés qu'eux.

Pour le malheur de ceux auxquels nous nous intéressons, les fusils ont parti trop tôt. Il fallait, auparavant, épuiser toutes les ressources de la paix, et elles sont les plus considérables.

Ce n'est plus le moment de la discussion. Pas celui de la récrimination, mais malheureusement, pour quelques-uns, et nous le déplorons, celui de l'autorité.

Autour de ceux qui représentent l'ordre le bien être général, groupons-nous silencieux, la douleur au cœur, mais le devoir pour guide.

Que deviendra l'Etat, s'il faut que chaque groupe de population se fasse justice à lui-même ?

M. Beaubien en appelait alors à la raison, au bon sens de nos populations. Aujourd'hui pour se faire une popularité de mauvais aloi, il s'adresse aux passions et aux préjugés populaires. Dans le premier rôle, M. Beaubien avait droit à l'estime et au respect public. Dans le rôle qu'il joue maintenant, nous ne voyons paraître que le charlatan et le démagogue politique.

L'*Etendard* n'ose plus parler des prétendues *atrocités commises par les troupes du général Middleton* après la bataille de Batoche. Le *Manitoba* a expliqué que ces racontars étaient de simples calomnies, de fabrication libérale, c'est-à-dire *grits ou rouge-nationaux*.

Il y a d'ailleurs le témoignage des missionnaires de la Saskatchewan, les RR. PP. André, Touze, Moulin, Fourmond, Vegreville et Legoff, qui établit que le général Middleton et ses troupes les ont DELIVRES de la tyrannie et des persécutions de Riel, qui les tenait PRISONNIERS

LES PECHEURS DU GOLFE

On sait la misère qui règne présentement dans les comtés de Gaspé et Bonaventure, par suite de la faillite des maisons Robin et LeBoutillier. Cette région est particulièrement chère à l'honorable M. Fortin, qui la représente aujourd'hui à la chambre des communes après s'être, des années durant, identifié avec elle dans sa carrière maritime. Aussi rien d'étonnant que l'ancien commandant de la "Canadienne" ait appelé immédiatement l'attention des gouvernements de Québec et d'Ottawa et du public en général sur la misère qui désole la Gaspésie. Plus, il s'est inscrit pour une somme de cinquante piastres dans la souscription lancée en faveur de ces pauvres pêcheurs du golfe.

Les Gaspésiens n'ont pas été indifférents aux démarches de leur député à Ottawa, non plus qu'à celles faites par l'honorable M. Flynn, qui les représente à Québec. Voici les résolutions qu'ils ont adoptées à l'occasion des unes et des autres le 3 février courant :

A une assemblée du comité de secours du comité de Gaspé, tenue en la salle du Conseil Municipal de la Grande Rivière, le troisième jour du mois de février, mil huit cent quatre vingt six.

Il fut proposé par M. l'abbé J. N. Pérusse, secondé par M. l'abbé J. O. Normandin et unanimement resolu :

Que des remerciements soient votés aux honorables P. Fortin et E. J. Flynn, pour la part active qu'ils ont prise au soulagement de notre misère occasionnée par suite de la faillite des maisons Robin et LeBoutillier.

JAMES W. REMON,
Secretaire.

Si nous applaudissons aux efforts que l'on fait pour venir en aide aux malheureux pêcheurs de Gaspé, nous nous demandons si le temps n'est pas venu pour ces derniers de modifier leur mode de subsistance. Sans renoncer à leur métier favori, la pêche, nous croyons qu'ils devraient aussi s'adonner concurremment à la culture. La pêche ne prend pas tout leur temps, elle est remplie d'incertitudes tandis que le sol, lui, refuse rarement de donner un rendement généreux.

Voilà déjà plusieurs fois que les pêcheurs du Golfe sont obligés d'en appeler à la charité publique. Dans leur intérêt ces appels devraient être aussi rares que possible.

A PROPOS DES $5,000

Nous ne voulons pas parler des $5,000 de M. Mercier. Non, il s'agit des $5,000, prix du sang de Riel. Voici ce que publiait ces jours derniers un journal de cette ville nouvellement converti au rougisme :

L'honorable M. Thompson s'est amusé à parler des $5,000 offertes par M. Blake, en 1874. C'est une *joyeuseté remplie* que les ministres de la Couronne ne répéteront probablement pas en parlement. *M. Blake n'a jamais offert $5,000 pour la tête de Riel. Comme procureur-général d'Ontario, il a offert une récompense pour l'arrestation du meurtrier ou des meurtriers de Scott.* M. Blake a *obéi à la loi en qualité de procureur général*, tout comme M. Caron, en qualité de ministre de la milice.

. . . . . .

Ce qui est "pitoyable" dans cet extrait, ce n'est pas la "rengaine" en question, mais l'ignorance qui s'y étale orgueilleusement. Le "noble étranger" ne sait donc pas que M. Blake, procureur-général d'Ontario, ne pouvait obéir à la loi en offrant $5,000 pour la tête de Riel, puisque le meurtre de Scott fut commis à Manitoba où le chef grit-rouge n'avait pas plus juridiction alors que l'homme dans la lune.

Prétendre que la loi de la province d'Ontario, qui était à cette époque, comme aujourd'hui du reste, absolument inapplicable et étrangère à Manitoba, *avait obligé* M. Blake à mettre à prix la tête de Riel, est donc un comble d'ignorance ou un comble de mauvaise foi, entre lesquels le public est invité à choisir.

L'ETENDARD ET M. CHAPLEAU

Enfin l'*Etendard* rend justice à l'honorable M. Chapleau. Son correspondant particulier—ce journal en a partout—ayant assisté à la conférence donnée par l'honorable M. Chapleau devant le Cercle Lafontaine, d'Ottawa, a été empoigné tellement par l'éloquence du Secrétaire d'Etat qu'il parle de son succès en termes excessivement élogieux. Dans son enthousiasme, il s'oublie même jusqu'à dire—prenez vos lunettes, M. Trudel !—que M. Chapleau a *exonéré complètement le gouvernement du blâme que les rouges et les castors essaient de faire peser sur lui.*

Laissons parler le susdit correspondant :

Ottawa, 12—L'honorable M. Chapleau a porte la parole ce soir devant le cercle Lafontaine. La salle de reunion était littéralement encombrée, au point que nombre de personnes n'ont pu y trouver place, et ont dû rebrousser chemin. Dans l'auditoire, on remarquait tout ce que la population française de la capitale compte de conservateurs marquants.

L'assemblée était présidée de droit par M. Oscar McDonell, président du cercle Lafontaine.

A son entrée dans la salle, l'honorable secrétaire d'Etat a reçu une véritable ovation, et l'enthousiasme du premier moment ne s'est apaisé que pour reprendre plus bruyant encore chaque fois que la parole éloquente de l'orateur a touché les fibres sensibles de son auditoire.

"Devoirs et utilité des cercles politiques," tel est le sujet qu'avait choisi M. Chapleau. Le nom patronymique du cercle auquel il s'adressait lui a fourni l'occasion de rendre hommage à l'un des hommes les plus distingués qu'ait produits le Canada français, sir Hypolite Lafontaine.

La question Riel, dans les circonstances, s'imposait pour ainsi dire à son attention. Il l'a traitée de manière à porter la conviction dans tous les esprits et à exonérer complètement le gouvernement du blâme que les rouges et les castors essaient de faire peser sur lui. Son discours a duré une heure et a été couronné par un vote de remerciements, accompagné d'applaudissements enthousiastes.

On croit rêver en lisant cela dans l'*Etendard*. Bien entendu que cette dépêche n'est pas volée à la *Minerve*, au moyen de ciseaux perfides. Un si saint journal doit être incapable de braconnage.

Quelle binette va faire M. Trudel en lisant cela dans sa gazette ! Quelle horrification ! *What's next ?*

MM. TRUDEL & Cie

Ça devient une véritable *scie*. Que l'on en juge par l'explication amphigourique que voici, donnée par l'*Etendard* au sujet de sa fameuse accusation de falsification :

M. Charbonneau nous a assuré de la manière la plus précise, vendredi, qu'il avait signé sa lettre de son nom personnel et nullement Trudel et Cie. C'est sur son assurance que nous avons relevé les sottes impertinences de la *Minerve*. De plus, n'y ayant pas eu de *Trudel et Cie* de mentionné par la *Minerve* comme ayant assisté aux funérailles de M. Doutre, mais bien M. *Charbonneau*, comment la *Minerve* a-t-elle pu prendre une lettre écrite au singulier comme venant d'une compagnie ?

M. Charbonneau était absent de Montréal samedi. Il ira sans doute lui-même vérifier sous quel prétexte on a publié, *avec malice dans tous les cas*, la signature d'une société au bas d'une lettre essentiellement personnelle à lui.

Nous n'avons pas l'intention de contester la bonne foi de M. Charbonneau. Mais qu'il en ait donné l'assurance la plus *précise* à M. Trudel ou qu'il prenne la peine de venir vérifier, il n'en est pas moins vrai que la lettre en question est signée *Trudel et Cie*. Il n'en est pas moins vrai, en second lieu, que l'*Etendard* a menti audacieusement en affirmant que cette signature était une falsification.

M. Charbonneau nous a écrit pour relever une inexactitude à son égard. Nous avons publié sa lettre. De quelle injustice peut-il se plaindre ?

Pauvre *Etendard* ! Encore une de ses calomnies que nous avons percées à jour. Est-il assez humilié, assez confondu ?

ECHOS DU JOUR

Sir Hector Langevin est actuellement à Québec.

Outre les honorables MM. Ross et Taillon, les honorables MM. Flynn et Blanchet sont aussi en cette ville, taitant de différentes matières qui concernent l'administration provinciale.

Il règne une grande activité, cet hiver, sur le chemin de fer du lac Saint-Jean. Pendant le mois de janvier, il est passé sur la ligne 250 chars chargés, et 4,000 passagers. Il a été coupé, le long de la ligne, plus de 20,000 cordes de bois.

Le l'*Etendard* :

"QUE RIEL AIT AGI D'UNE FAÇON DÉPLORABLE ; qu'il se soit rendu coupable d'actes que seule la folie puisse excuser ; "QU'IL AIT INDIGNEMENT OUTRAGE LA DOCTRINE CATHOLIQUE ET MALTRAITÉ DES MISSIONNAIRES ET DES SOEURS DE CHARITÉ, IL N'EST MALHEUREUSEMENT PAS POSSIBLE D'EN DOUTER."

Le rédacteur de la *Patrie*, jouant au naïf, nous demande où il devrait aller à l'école "de la corruption politique," comme s'il n'y était pas depuis longtemps. M. Sauvalle ignorerait-il encore que le parti de la *Trappe* et du *Big Push* personnifie, dans notre pays, la corruption politique.

Le télégraphe a transmis des détails de toute sorte au sujet du procès Crawford-Dilke. Ce n'était pas la peine de vouloir renseigner ainsi nos populations. C'est comme pour les fameux scandales de Londres. Moins on en parlera, et mieux ce sera. La presse anglaise, tout de même, ferait aussi bien de renoncer, dorénavant, à parler de la corruption française.

L'*Etendard* a reçu un nouveau soufflet, dimanche, à l'Union Catholique. M. de Bonpart donnait une conférence sur la Révolution française. A la suite de cette conférence, le R. P. Desjardins, directeur de l'Union, prenant occasion du sujet traité par M. de Bonpart, crut devoir attirer l'attention des auditeurs sur la malice et les conséquences désastreuses de la révolte, contre l'autorité constituée, et l'erreur de ceux qui croient trouver dans les principes de la Révolution française les germes d'une vraie liberté.

L'*Etendard-Patrie* n'a pas encore jugé à propos de dire à qui ces paroles s'adressaient.

Un homme sûr de son fait, c'est M. Basly, le député radical français, qui n'a pas craint d'élever la voix, dans la chambre des députés, pour justifier les ouvriers mineurs de Dergeville qui, après être insurgés parce qu'ils avaient ou croyaient avoir des griefs, ont accompli un *acte de justice populaire* (comme qui dirait un lynchage) en massacrant le surintendant des mines. Ce M. Basly devrait venir faire un tour en Canada, où nos nationards, tant castors que rouges, qui ont approuvé la révolte des sauvages du Nord-Ouest et qualifié de VICTIMES les assassins des Pères Fafard et Marchand, ne manqueraient pas sans doute, d'acclamer leur frère et ami en *dévergondage révolutionnaire*.

Le Père Marchand, Oblat de Marie Immaculée, qui a été massacré au Nord Ouest par les sauvages alliés de Riel était un Français, un *Français de France*.

Le Père Fournond, de la même Congrégation, qui a écrit au chanoine Grandin, de Laval, que le Père Marchand avait été ainsi massacré *sur les ordres de Riel*, et dont la lettre a été publiée dans la *Semaine Religieuse* de Laval, le Père Fourmond est également un *Français*, un de ces zélés missionnaires que notre ancienne mère-patrie envoie dans toutes les parties du monde.

Et c'est dans ces conditions que le rédacteur de la *Patrie*, un Français aussi, Français de naissance, ose répéter dans son journal, après l'avoir proclamé sur la place publique, que Riel *personnifiait au Nord-Ouest nos aspirations nationales et religieuses*. C'est dans ces conditions qu'il a l'impudeur d'applaudir à son copain de l'*Etendard* qualifiant de *victimes* les assassins de son compatriote.

De quelle *nationalité*, de quelle *religion*, M. Sauvalle est-il l'interprète ? Nous le demandons à ses nationaux.

Encore un triomphe foudroyant pour l'*Etendard-Patrie* à Saint-Jérôme. M. Brière, qui avait été élu conseiller, a perdu son siège à la suite d'une contestation devant les tribunaux. Notre ami, M. Leclerc, réclamait le siège, et la cour le lui a donné. Nos meilleures félitations, d'autant plus que chacun reconnait sa haute compétence en matières municipales. Il est possible que ce succès ne soit pas le dernier ni le plus grand.

Le gouvernement anglais a fait ce qu'il y avait à faire, en rapport avec les troubles de Londres. Il a pris des mesures pour venir au secours des indigents de la capitale, d'une part et pour faire arrêter les meneurs socialistes, d'autre part. Reste à savoir si ces mesures seront bien efficaces. On ne saurait secourir toutes les infortunes, parce qu'elles sont trop nombreuses, et l'on ne saurait atteindre tous les socialistes, attendu qu'ils fourmillent à Londres.

Pour ce qui est de ces derniers, tout ce que l'on pourrait faire serait d'empêcher leur nombre d'augmenter. Mais il faudrait pour cela interdire l'accès du Royaume-Uni aux révolutionnaires du continent, et déroger ainsi aux traditions du libéralisme britannique.

NOUVELLES CANADIENNES

—Un syndicat de capitalistes américains ayant un capital de $75,000 vient de se former pour exploiter les phosphates de la Lievre et de la Gatineau. Ce syndicat se propose de moudre sur place le phosphate et de l'expédier aux Etats Unis par voie du canal Rideau et des lacs.

—M. l'abbé Joseph Louis Hudon, autrefois de la cure de Notre Dame de Lévis, est nommé chapelain de l'Hospice de Saint-Joseph de la Délivrance de Lévis, en remplacement de M. l'abbé Placide Roy.

—Lord Lansdowne a acheté le tableau de M. L. R. O'Brien, " septembre au Saguenay," qui est exposé, en ce moment, à l'académie royale des arts à Ottawa.

—Le montant de la réclamation de M. E. W. Carrier, pour les expropriations qu'il a subies en rapport avec l'embranchement Saint Charles, et dont la commission des arbitres s'occupe en ce moment, est de $183,000.00.

—Le Dr Rowand de Québec est parti avec Mme et Melle Rowand pour un voyage en Floride.

—M. Flavien Gravel, âgé de 77 ans, et madame Louise Gagnon, âgée de 70 ans, ont célebré leurs noces d'or, a Saint Prosper, comté de Champlain.

—A Eastman, comté de Brome, M. Dominique Phaneuf a entaillé, le 9de février, 40 erables et a fabriqué du beau sucre.

—Le 8 février, ont eu lieu à Roxton Pond les élections de la nouvelle municipalite. Les membres élus sont : MM. S. Bachand, Dr J. O. Leduc, M. Bernier, Louis Bachand pere, S. J. Millard, S. Dalpe et N. Normandin.

—Les restes mortels de feu Arthur Pennée, ex-zouave pontifical, decede à New-York, ont été transportés a Québec et inhumés au cimetiere Belmont.

—On travaille à fonder à Joliette, parmi la classe ouvriere, une association de secours mutuel sous le nom des " Chevaliers du Travail."

—Le département des colonies de la Grande Bretagne a demandé au bureau de santé provincial de lui envoyer des statistiques au sujet de la derniere epidemie, et la proportion des mortalites avec le nombre de personnes vaccinées et non vaccinées.

—La " compagnie d'aqueduc de Saint Hyacinthe " a offers au conseil municipal de la paroisse de Notre-Dame de Saint Hyacinthe d'établir un aqueduc en cette paroisse.

—M. Sheppard, sr, employé à la station du Grand-Tronc, Berlin, Ont. s'est fait tuer par les chars.

—Le fils de M. Tupper, peintre d'Ottawa, s'est noyé en patinant sur le canal, a Syracuse, N. Y.

—La compagnie No 2 du 87e bataillon, casernée depuis quelque temps à la citadelle de Quebec, va tenir garnison aux forts de Levis.

—Le *Journal de Waterloo* vient d'entrer dans sa cinquieme année.

—Boyd & Co., de Huntingdon, sont à manufacturer des instruments aratoires, qui seront envoyes a l'exposition coloniale de Londres.

—La corporation de la ville de Beauharnois parle de construire un aqueduc le printemps prochain.

—Le pseudo parlement de Québec donne, depuis quelques temps, des séances publiques fort intéressantes dans les salles de l'Institut Canadien.

—M. Napoléon Legendre à fait vendredi devant l'union commerciale de Québec, une conférence sur le fabuliste Lafontaine. Les honorables MM. Ross et Taillon y assistaient.

—La compagnie Allan a pris des arrangements avec le Grand-Tronc pour débarquer tous les immigrants, pendant la saison de navigation de 1886, sur les quais de cette derniere compagnie a Levis.

—On agite actuellement, dans la partie sud du comte de Beauce, la question de prolonger l'embranchement du Québec Central, de Saint-Georges au Lac Megantic. Il s'agirait de raccorder plus tard cette voie au chemin de fer Franklin et Megantic, une fois que ce chemin se rendra au lac Megantic.

ON DEMANDE UN BON HOMME pour conduire une voiture, et une fille pour donner des leçons sur les machines à coudre. S'adresser à Thos. F. G. Foisy, No 563 rue Saint-Laurent, Montreal. 131-no

ON DEMANDE
— DES —
Jeunes Filles
POUR UN TRAVAIL FACILE
S'adresser à
S. Davis & Fils,
Rue Coté.
679-c

INTERET dans le commerce de Pharmacie à vendre dans une maison établie depuis longtemps, et située sur une des meilleures rues passantes de la ville. C'est une occasion splendide pour un jeune homme d'energie possédant un capital modéré. Pour détails s'adresser à
SAMUEL C. FATT,
Comptable.
CHESTERFIELD CHAMBERS,
18 rue Saint-Alexis,
Montreal, 15 Février 1886. 133-c

Dr W. SMITH, M. R. C. S.
SPECIALISTE
Hemorrhoïdes, Dyspepsie, Rhumatisme, maladie du Foie, Scrofule et toutes les autres maladies de la Peau traitées avec succès. On peut consulter le Dr Smith de 10 à 12, 3 à 5 et 7 à 9 heures. Medecines preparées sous sa surveillance personnelle.—Bureau : 181 rue King Ouest, Toronto. 123-a-b-c

AVIS
Toutes personnes ayant des réclamations à faire contre la succession de M. l'abbé G. A. Thibault, ancien curé de Longueuil, sont priées de les présenter dans le plus bref délai aux exécuteurs testamentaires, MM. A. Nantel, Ptre, et L. A. Charlebois, Ptre, au Séminaire de Sainte-Thérèse. 123-3

BLANCS — LICENCES
— POUR HOTELS —
EN VENTE
Beaux sous seing privé et spécialité d'impressions de toute espèce pour compagnies de chemin de fer, etc.,
— AU —
BUREAU DE "LA MINERVE"

RESULTAT
— DE LA —
Nomination du Maire et des Echevins.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que conformement a la loi, la nomination des candidats pour les charges de MAIRE et d'ECHEVINS en la cité de Montreal, pour les différents quartiers d'icelle, a eu lieu LUNDI, le QUINZE FEVRIER courant, à l'heure, aux endroits et en présence des membres du Conseil préalablement nommes par le dit Conseil a cette fin.

MAIRIE

Honoré Beaugrand, Ecuier, journaliste, et Alphonse Clovis Decary, Ecr, notaire, ayant été mis en nomination, un poll a été accordé.

ECHEVINS.

QUARTIER EST.—Jean-Baptiste Raymond Dufresne, bijoutier, etant le seul candidat nommé, a été déclaré élu.

QUARTIER CENTRE.—Louis Perrault, imprimeur et Ananie Simeon Hamelin, marchand, ayant été mis en nomination, un poll a été accordé.

QUARTIER OUEST.—W. D. Stroud, marchand et Richard White, gérant, ayant été mis en nomination, un poll a été accordé.

QUARTIER STE ANNE.—James McShane, M. P. P., et Patrick Kennedy, maitre charretier, ayant été mis en nomination, un poll a été accordé.

QUARTIER ST. ANTOINE.—Daniel Wilson, etant le seul candidat nommé, a été declare élu.

QUARTIER ST. LAURENT.—William Kennedy, entrepreneur, William Byrd, charpentier, Amos Cowen, constructeur, et Chs. Onesime Lamontagne, entrepreneur, ayant été mis en nomination, un poll a été accordé.

QUARTIER ST. LOUIS.—Michel Laurent, architecte, etant le seul candidat nommé, a été déclaré reelu.

QUARTIER ST. JACQUES.—Joseph Brunet, Ecuier, entrepreneur, etant le seul candidat nommé, a été déclaré élu.

QUARTIER ST. MARIE.—Alfred Roy, fils, agent, Frs. Martineau, marchand et Godfroi Granger, boucher, ayant été mis en nomination, un poll a été accordé.

QUARTIER HOCHELAGA.—J. Damien Rolland, Ecr, libraire, étant le seul candidat nommé, a été re-élu.

L'élection pour le maire et les échevins dans les différents quartiers où il y a contestation, aura lieu dans tous les quartiers de la cité, lundi, le 1er jour de mars prochain, et les bureaux de votation, dans les différents quartiers, seront ouverts le dit 1er jour de mars prochain, a neuf heures a.m., et fermés a cinq heures de l'après-midi, a tels endroits et en présence de tels officiers-rapporteurs qui seront designés et nommés dans un avis subsequent.

Par ordre,
CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,
HOTEL-DE-VILLE,
Montreal, 15 Février 1886. 6-02

COLLEGE ROYAL DE MUSIQUE
LONDRES
Président : S. A. R. le PRINCE DE GALLES, K. G.
Directeur : Sir GEORGE GROVE, D. C. L.
La Bourse de Montreal devant durer 3 ans
comprenant éducation musicale gratis au College, avec pension et residence durant les termes du College.
FONDEE par deux citoyens de Montreal et ouverte au concours des personnes de Montreal et des environs, et des personnes qui résident dans le district de Montreal depuis au moins cinq ans.
I. *Compositeurs*—Hommes et femmes, de pas plus de 21 ans.
II. *Pianistes*—Hommes, de pas plus de 18 ans ; Femmes, de pas plus de 19 ans.
III. *Organistes*—Hommes, de pas plus de 19 ans ; Femmes, de pas plus de 20 ans.
IV. *Violonistes*—Hommes et femmes, de pas plus de 18 ans.
V. *Vocalistes*—Hommes âgés de 18 à 23 ; Femmes, de 17 à 22.
L'examen aura lieu à Montréal VENDREDI et SAMEDI, les deuxieme et troisieme jours d'Avril 1886.
Les personnes qui désirent être admises comme candidats, doivent le demander sur les formules qu'on peut obtenir de M. Joseph Gould, 88 rue Dorchester, Montréal.
Des paniculiers contenant des informations complètes, les qualifications requises des candidats, la nature des examens, etc., etc., ont été déposes chez MM. A. & S. Nordheimer et chez M. Lamplough, marchands de musique, et on peut les avoir gratis en les demandant. 26-c

LA BANQUE DU PEUPLE
DIVIDENDE No 99
Les actionnaires de la Banque du Peuple sont par les presentes notifiés qu'un dividende semi-annuel de TROIS POUR CENT pour les SIX mois courants, a été declare sur le fonds capital et sera payable au bureau de la banque, LUNDI, LE 1er MARS prochain et les jours suivants.
Le livre de transfert sera ferme du 15 au 27 Février inclusivement.
Par ordre du Bureau des Directeurs,
A. A. TROTTIER,
Caissier.
Montréal, 29 Janvier 1886. 119-j-c

LA BANQUE DU PEUPLE
AVIS
L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque du Peuple aura lieu au bureau de la banque, rue Saint-Jacques, LUNDI, LE PREMIER JOUR DE MARS PROCHAIN, à trois heures p. m., conformement aux 16 et 17eme clauses de l'acte d'incorporation.
Par ordre du Bureau des Directeurs,
A. A. TROTTIER,
Caissier.
Montréal, 30 Janvier 1886. 120-j-c

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL
Soumissions pour l'embranchement de la ville de Pictou
DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au soussigné, et portant sur l'enveloppe "Soumission pour l'embranchement de la ville de Pictou," seront reçues jusqu'a Samedi, le 27 Février 1886.
L'ouvrage a être ainsi donné est la construction d'environ neuf milles de chemin de fer, partant de la jonction du chemin de fer "Black Diamond," près de Westville, à la ville de Pictou.
Plans et devis visibles au bureau de l'ingénieur en chef et gérant général des chemins de fer du gouvernement à Ottawa, au bureau de l'Ingénieur en Chef, Moncton, et au bureau de l'assistant-ingenieur, Pictou, et l'on pourra se procurer des formules de soumission à chacune de ces places.
Chaque soumission devra être accompagnée d'un dépôt de sept mille cinq cents piastres ($7,500.00). Ce dépôt doit être en argent

TELEGRAPHIE

Service spécial de la MINERVE

DEPECHES DE NUIT

CANADA

Fabrique de cartouches

WINNIPEG, 15—La commission chargée d'étudier l'efficacité des cartouches fabriquées au Canada, pour l'usage des milices, a terminé ses travaux. Elle a constaté que le défaut de ses munitions est que la poudre n'est pas assez forte. Le rapport de la commission sera intercalé dans le rapport du ministre de la milice.

Raffinerie de sucre

HALIFAX, 15—La compagnie de raffinerie de sucre de la Nouvelle Ecosse, a une assemblée générale tenue ce matin, a résolu de remettre l'entreprise à flot au moyen d'une émission d'actions préférentielles, au montant de $250,000. On croit que la banque d'Halifax, le seul créancier de la compagnie, va prendre un grand intérêt dans l'entreprise.

Une convention libérale

OTTAWA, 15. — On annonce une grande convention libérale à Pembroke pour demain. Au nombre des orateurs qui y porteront la parole, on compte Sir Richard Cartwright, M. Charlton, M. Mills, etc.

Elections municipales

SAINT JEROME, 15. — M. J H Leclerc a été élu conseiller en remplacement de M. La Rivière, dont l'élection avait été annulée.

M. Brière était l'un des rares signataires de l'amendement Melchior Prevost, proposé aux résolutions approuvant la conduite de l'honorable M. Chapleau, lors de l'assemblée de Saint-Jerome.

Nouvelles de Québec

QUEBEC, 15—L'honorable M. Robertson est dangereusement malade à sa résidence à Sherbrooke.

—M. Alphonse Begin, a appris qu'il avait gagné à la loterie Labelle un lot valant $2,500.

—Le maire Langelier a reçu des souscriptions du New-York *Times* pour venir en aide aux pêcheurs de Gaspe.

—Des spécimens d'or et de quartz aurifère ont été trouvés à Iriand, comté de Megantic par un mineur et geologue et ont été exposés ici.

Ceux qui ont vu ces spécimens en font les plus grands éloges et on s'attend à faire une riche recolte au printemps.

—M. W. Sheppard autrefois inspecteur du bureau de poste pour le district de Quebec qui est decede durant la nuit de samedi était âgé de 57 ans.

Le défunt était avocat mais a accepté une position au bureau de poste, quelque temps après son admission à la pratique et a rendu ses services à la satisfaction du public depuis cette époque. Il sera beaucoup regretté de tous ceux qui le connaissaient. Il est mort d'une maladie de foie.

—Au delà de 550 personnes ont reclamé leur droit de vote sous la nouvelle loi électorale ; la plupart de ceux qui l'ont fait sont des ouvriers.

QUÉBEC, 15—Il règne une activité considérable sur le chemi de fer du lac St Jean. Pendant le mois de janvier, 250 chars chargés ont été amenés à Québec, 4,000 passagers ont passés sur cette ligne, et plus de 20,000 cordes de bois ont été transportées par cette voie.

—Un détachement du 8ème bataillon d'infanterie, sous le commandement du capt. Edouard Frechette, doit, dans quelques jours, occuper les forts de Levis.

—Depuis le 5 du courant, l'ancien tuyau de l'aqueduc est en réparation et l'eau est servie à la ville par le nouveau tuyau seul. M. Dorval, chef des pompiers, a donné, samedi, au Conseil de Ville, un tableau indiquant la pression des deux tuyaux combinés sur différents points et celle du tuyau neuf seul qui est supérieure. Il est en outre d'opinion que la pression de celui-ci peut être augmentée encore.

—Il y a deux ou trois jours, un charretier nommé Provençal s'est fait ruer par son cheval qui lui a brisé la machoire.

—Un pont de glace s'est formé, l'avant dernière nuit, au Platon. Malheureusement on n'a pu s'en servir pour traverser, il s'est brisé le lendemain. .

—Tous les jours, à neuf heures, la cour martiale siège à la Citadelle pour juger les cas des traves qui font breche dans la muraille de la discipline.

Nouvelles maritimes

HALIFAX.—15—Le paquebot poste Allan le *Polynesian*, capitaine Ritchie, parti de Liverpool pour Portland via Halifax, est arrivé dans le port de cette ville, à 2.30 hs. p. m., jeudi dernier.

Le paquebot poste Allan le *Siberian*, capitaine Moore, parti de Baltimore pour Liverpool via Halifax, est arrivé à Liverpool, jeudi dernier.

Incendi e et portes de vie

ST GEORGES, Ont. 15—Une incendie s'est déclare dans l'hotel Cummings à quatre heures samedi et consuma l'edifice et tout le contenu.

Deux des pensionnaires N. Case d'Uxbridge, et Joseph Armstrong de Brantford furent brûles à mort.

Deux autres s'echappèrent par les fenêtres, mais ils perdirent tous leurs effets.

Le magasin de Christier et freres, le Masonic Hall, le magasin de Howell y compris le stock et le Telephone Exchange furent complètement detruits.

Les magasins adjacents de M. Hickson, marchand de meubles, R. Hickox et J. H. Hemings, pharmaciens qu on croyait exposés aux flammes, ont subi beaucoup de dommages en marchandises.

Les pertes totales s'éléveront probablement à 25 ou 30 mille piastres avec une assurance de $16,000 à peu pres.

Les compagnies intéressées sont le Gore, Waterloo, la Mutuelle, Globe, l'Economical de Wellington.

On a trouvé un cadavre que l'on suppose être celui d'Armstrong.

Deux ou trois autres personnes ont été grièvement blessées.

St GEORGES, 15—Un des cadavres que l'on suppose être celui d'Armstrong a été découvert.

On pense que le feu prit naissance dans la branderie de l'hôtel. Un voyageur de Hamilton sauta par la fenêtre du second etage et se blessa gravement. S. W. Morrison, agent de machines, se trouvait au troisième etage et il était presque suffoqué quand il s'eveilla. Il essaya de sortir par la porte, et ne le pouvant pas, il ouvrit la fenêtre, s'élança sur le balcon, se grimpa à un poteau de telegraphe et parvint à échapper aux flammes.

Il perdit 20 piastres en argent, 100 piastres en billets et toutes ses hardes de corps.

A. P. Burt, en se baissant pour mettre le pied sur une echelle, tomba du troisième etage et reçut de graves blessures à la poitrine.

W. A. Baxter, commis de barre, reçut des blessures très graves, pendant sa fuite. Il perdit $280 et ses habits.

Le toit du magasin adjacent de Howell fut écrase par la chute du mur de l'hotel qui s'écroula.

Plusieurs autres personnes ont failli perdre la vie pendant qu'elles etaient occupées a sauver les marchandises.

James Hitchen reçut une large blessure à la tête et parvint à s'échapper avec le secours de Thos Osborne.

Harry Howell fut blessé aussi à la tête.

David Sturges se frappa contre une boite, il a les pieds et les mains paralysés.

Les restes supposés de Jas Armstrong sont à peine reconnaissables.

Il fut un des membres éminents d'une secte d'orangistes ; il était aussi membre titulaire de L. O. L. 1107.

Il laisse une femme et dix enfants.

On pense qu'il avait à peu près $5,000 d'assurance dans les sociétés de bienfaisance.

Une escouade d'hommes sont à fouiller les debris pour trouver les restes de N. Case, mais n'ont pas réussi jusqu'à présent.

Les pertes sont évaluées comme suit : pertes de l'hôtel, $12,000 ; $2,000 d'assurance dans chacune des compagnies : la Wellington, la Gore, Waterloo et Mercantile.

M. W. Howell est assuré pour $5,000 dans la Wellington et $3,500 dans l'Economical.

Les autres pertes sont couvertes par les assurances.

Les restes de Nathaniel Case de Uxbridge, ont été trouvés aujourd'hui.

C'était un jeune homme de 21 ans et jouissant d'une très bonne réputation.

ETATS-UNIS

Grand incendie

SAN-FRANCISCO, 15—Tout le quartier des affaires de Flagotoff (Arizona) a été detruit hier par un incendie.

Dix huit bâtiments ont brûlé avec tout ce qu'ils contenaient. Les pertes sont enormes.

Un Chef de bandits

SALLELLO, Mexique, 15—La commission d'officiers envoyée de Zacutecos par le gouvernement, pour s'emparer du célèbre chef de bandits Eracho a échoué dans sa mission.

Armes en contrebande

MATAMORAS, 15—Le général Hinojora, ministre de la guerre, a lancé un ordre interdisant l'importation des armes à feu et des munitions des villes situées sur la rivieres dans la zone libre et l'exportation des armes de Matamoras dans l'interieur. Cet ordre a pour objet de réduire le gouvernement de l'Etat Samanipas, que dirige le general Cuella, et d'empecher ses partisans de se mettre en mesure de resister au gouvernement federal ; mais le but proposé ne sera pas atteint.

De grandes quantités d'armes et de munitions sont constamment entrees en contrebande dans cet Etat ; le gouvernement federal ne pourra jamais arreter cette contrebande, à moins de decupler le nombre des douaniers.

On a recemment porté à Brownsville cent carabines Winchester et vingt mille cartouches, pour les troupes de l'Etat.

Les sentinelles de la cavalerie federale de douaniers ont pourtant fait bonne garde pendant plusieurs semaines ; cela n'a pas empeche les fusils et les cartouches de passer.

Les inondations aux Etats-Unis

TAUNTON, Mass., 15—L'eau a continué à monter toute la journée dans la riviere. Elle a inonde toute la ville.

Les digues ou ont été emportées, ou ne sont d'aucun effet. Plusieurs edifices minés par l'eau, menacent de s'ecrouler. De 300 à 400 phrsonnes sont victimes de l'inondation. La ville est plongée dans l'obscurité. Pertes, de $200,000 a 300,000.

BRAINTREE, Mass., 15—La vallée de Manitiquot souffre de la plus grande inondation dont ses annale fassent mention. La digue de la fabrique de papier de Manitiquot s'est rompue a 4 hrs p. m.

L'eau a emporté le talus de la voie ferree, haut de 55 pieds, en brisant, sur une etendue de plusieurs centaines de pieds la voie du chemin de fer Old Colony.

Elle se precipita en torrent jusqu'au bas de la vallée, à une distance de 5 milles, balayant tout sur son passage, emportant 7 ponts et 3 autres digues. Des edifices ont été emportés, des vergers detruits et des clôtures renversees et balagees.

WARE, Mass., 15—Le long de la riviere Ware, des milliers d'acres de terre sont completement submerges. On peut voir, mêlée à la glace, les debris des ponts et des clôtures.

Les degâts sont très considerables à Hardwick. Les travaux ont été suspendus samedi dans les carres de presque toutes les fabriques.

Depuis samedi midi, l'eau a baissé de 6 pouces dans la riviere Ware.

Le carnaval de Saint-Paul

SAINT PAUL, 15 — La partie de Galets (Curling) commencée mercredi, s'est terminée aujourd'hui, vingt-cinq clubs y ont pris part. Le club des " Crusaders," du Portage, de Wisconsin, champion des Etats-Unis a été defait par le club de Minneapolis.

Le commerce de bois

NEW-YORK, 15—Le commerce de bois promet d'être très actif au printemps. L'approvisionnement est moindre qu'il n'a jamais été et la demande est considerable.

Les grévistes de Pittsburg

PITTSBURG, 15. — Les grévistes ont pris une attitude menaçante. Ils ont tente samedi d'envahir les usines Allice, où on prétendait que nombre d'ouvriers étaient gardés par la police et forces de travailler. Le directeur a dû parlementer avec eux, leur prouver que le travail etait arrete et leur promettre qu'il ne sera pas repris avant la fin de la grève.

Les grevistes se sont alors retirés. Mais à leur retour, ils ont aperçu M. Ramsey, directeur des ateliers Frick et Cie, et lui ont donné la chasse. Apres une poursuite d'un mille, M. Ramsey est parvenu a echapper à ses ennemis, qui sont rentrés à Mount Pleasant.

Question d'Orient

NEW-YORK, 15—Une dépêche de Constantinople au *Herald* dit : On s'attend à une nouvelle guerre, vu l'attaque de la Serbie contre la Bulgarie ce qui occasionera des commencements d'hostilités de la part de la Grèce. On est très discret au sujet de la position de la flotte grecque. On croit cependant qu'elle est dans le chenal Negroponte.

C'est une bonne position pour faire une descente à Salonique. La flotte internationale partira prochainement de Crete pour Salonique afin de mieux suivre les mouvements de la flotte Grecque.

Il y a eu encore beaucoup d'activité ici. La " Mahomondieh " vaisseau de guerre a fait voile hier ; il se rendra d'abord a la mer de Marmora et ensuite fera voile pour quelque port dans l'Archipel.

Empoisonnement mystérieux

ELMIRA, N. Y., 15—M. Orson Fitch, de cette ville, Mme Fitch, leur bonne et leur domestique sont tombes malades simultanement l'autre soir, apres avoir mange de la viande d'un bœuf tue la veille par un des fermiers de M. Fitch. Les médecins appelés en toute hâte ont constaté que les malades souffraient d'un empoisonnement, les ont soignes en conséquence et ont été assez heureux pour les mettre hors de danger. Depuis on a vaitement cherche à éclaicir ce mysterieux empoisonnement. M. Fitch, incommodé par une bande de rats établi dans sa maison avait fait repandre du poison dans sa cave pour détruire ces animaux malfaisants. Quelques personnes supposent que les rats, apres avoir mangé du poison, avaient touché à la viande. D'autres, au contraire, sont portées à croire que le fermier de M. Fitch lui avait envoyé de la viande d'un bœuf mort de maladie et non d'un bœuf qu'il aurait tué. Une enquête a été ouverte sur cette mysterieuse affaire, mais, jusqu'ici, elle n'a abouti à aucun résultat.

EUROPE

Les espérances des orléanistes

PARIS, 14—Le *Soleil*, journal orléaniste, dont le redacteur, M. Edouard Hervé, a été élu membre de l'Academie Française, predit la chute prochaine du ministere Freycinet s'il n'est pas promptement reconstitué. Le cabinet, dit-il, n'est qu'une collection de pygmees qu'on a choisis parce qu'ils sont insignifiants. Cet article etant publié à la suite de propos agressifs tenus recemment par les orléanistes, fait croire que ceux-ci entretiennent de nouveau l'espoir d'une restauration de la monarchie.

Le général Billot

PARIS, 15—Le général Billot a été nommé ambassadeur français a Saint-Petersbourg en remplacement du général Appert,

La situation politique en Angleterre

LONDRES, 15—Les évènements de la semaine dernière ont fourni ample sujet d'accusations aux conservateurs, qu'ils ne manqueront d'utiliser avec profit contre le gouvernement, a la recouvertude des chambres. Ils prétendent que les troubles ne Londres qui ont si fort indigné la nation anglaise et scandalisé les étrangers sont dus à l'incurie de MM. Childers et Chamberlain. Le premier, disent-ils, aurait dû prendre les mesures voulues pour protéger Londres et le second prêter une oreille plus attentive aux demandes de secours formulées par les ouvriers sans ouvrage.

Condamnation méritée

BRUXELLES, 15—Benson et Steubing qui ont été arrêtés récemment sous l'accusation d'avoir participé à la formation d'une compagnie, ayant pour objet la mise en circulation de fausses nouvelles, ont été condamnés, le premier à deux ans, le second à un an d'emprisonnement.

Sir Charles Dilke

LONDRES, 15—Sir Charles Dilke a décidé de persevérer dans la politique de silence concernant le procès en divorce Crawford. Il ne donnera pas d'explications aux électeurs de Chelsea concernant cette affaire.

LONDRES, 15—Plusieurs journeaux libéraux, qui avaient garde le silence samedi sur la cause de sir Charles Dilke, se montrent fort indignes aujourd'hui contre lui. En fait l'indignation n'a jamais été aussi forte.

Souscriptions

LONDRES, 15—Le fonds de secours institué pour venir en aide aux ouvriers nécessiteux de Londres, s'élève à $120,000.

L'ambassadeur américain

LONDRES, 15—M. Phelps, l'ambassadeur américain, est parti pour Oxford, où il lui sera donné un dîner par les professeurs et élèves de l'université. Il est reçu partout avec la plus grande cordialité.

Les droits du mari

PARIS, 15. — Un nommé Fagart a été traduit en police correctionnelle à Bordeaux, pour avoir battu sa femme. En défense il a prétendu qu'en cela il n'avait pas outrepassé ses droits comme mari. Le juge a déboute la plaignante de son action, soutenant qu'en de certaines circonstances le mari avait le droit, tant d'après la loi divine que humaine, de chatier sa femme. Le mari, a dit le juge, a autorité sur sa femme et il a le droit de l'affirmer par des châtiments corporels, mais cela devient un assaut s'il continue de battre sa femme après qu'elle a consenti a lui obéir.

Ce jugement a causé un grand étonnement dans les cercles du barreau et de la société en general.

Le socialiste Hyndman

LONDRES, 15—On parle beaucoup du socialiste Hyndman. On l'a représente comme un apôtre du socialisme, de l'anarchie, du communisme, un dynamitard en un mot. Il n'est rien de tout cela. Il s'en faut qu'il soit mû simplement par l'ambition. C'est un esprit cultivé, un disciple ardent de Marx, un homme d'organisation, doué d'une grande force de caractere.

C'est a tort aussi qu'on a designé l'union ouvriere comme une organisation socialiste. Quelle que soit la similitude de leurs vues, leurs methodes different du tout au tout. L'union ouvriere demande du secours aux autorités, tandis que les socialistes veulent faire reconnaitre leur pretendu droit d'être employés à la construction de travaux publics.

Une drole de grève

LONDRES, 15—Les grèves semblent à l'ordre du jour, mais celle qui vient de se produire à la filature de coton Burnley est des plus originales. Le patron croyant pouvoir reussir ou les rois ont échoue, s'est avise de proclamer un reglement somptuaire, ordonnant à toutes les fileuses à son emploi, de se separer les cheveux sur le milieu de la tête, contrairement à la mode en faveur actuellement. Plutôt que de se soumettre au reglement qu'elles considerent tyranniques, les ouvrieres ont quitté l'etablissement en corps.

Une exposition de bébés

PARIS, 15—On commence à se préoccuper de l'exposition de bebes qui doit avoir lieu ici au mois de mai, et qui aura un caractere international. La beauté tant physiologique que plastique des concurrents sera prise en consideration. L'exposition comprendra en outre tout ce qui est utile a l'enfance.

Nouvelles Maritimes

LONDRES, 15—Le steamer anglais Douglas qui fait le trajet dans la mer de Chine est naufrage, a Swatow ; un Chinois et 17 europeens ont été noyes.

QUEENSTOWN, 15—Le City of Berlin est arrivé de New-York.

LONDRES, 15—Le Rhaetia est arrivé à New-York.

GLASGOW, 15—Le State of Nebraska est arrivé de New-York.

LONDRES, 15.—Le navire anglais le "Magnolia" capitaine Davis de Norfolk en route pour Liverpool a fait naufrage près de Barmouth, l'equipage est sain et sauf.

Le traité de Madagascar

PARIS, 15—Le comité chargé de régler cette question, a reconnu la nécessité de ratifier le traité de Madagascar bien qu'il n'ait pas été satisfait de certains termes qui y étaient enoncés.

L'émeute à Londres

LONDRES, 15—Le comité nommé par M. Childers pour s'enquerir de la cause des dernieres emeutes a Londres a eu sa premiere assemblee ce matin ; l'assemblee a eu lieu a huis-clos.

Affaires de Birmanie

LONDRES, 15.—Lord Dufferin a décide de mettre 1000 soldats en garnison en Birmanie sous le commandement du general Prendergast. La loi martiale sera mise en force jusqu'au mois de novembre vu qu'il croit que les habitants ne sont pas encore en etat d'être soumis aux lois civiles.

La question irlandaise

LONDRES, 15—Une assemblée des chefs conservateurs a été convoquee pour jeudi prochain, au club Carleton, sous la presidence du marquis de Salisbury.

L'assemblée décidera quelle politique il faut suivre au parlement ; la principale question à décider est de savoir la ligne de conduite que les conservateurs doivent suivre au sujet de l'Irlande et la législation proposee par les liberaux.

Décès

LONDRES, 15—Le vicomte Edward Cardwell est décédé ; l'etait liberal.

Exposition nationale

BERLIN, 15—On a enfin décidé d'avoir une exposition nationale en cette ville en 1888.

Les socialistes de Londres

LONDRES, 15—M. Gladstone a refusé, samedi, d'accorder une entrevue à Hyndman et ses collegues.

Ouvriers sans travail

LONDRES, 15—Une dépêche de Yarmouth dit que les ouvriers sans travail de cette ville sont à la veille de creer une emeute.

Le comte d'Aberdeen

LONDRES, 15—Le comte d'Aberdeen fera son entrée à Dublin, samedi prochain ; il sera reçu avec les honneurs habituels et résidera au château.

UN CERTIFICAT

Milbury, E.-U., 23 déc, 1882.

Je, soussigné, certifie par la présente ce qui suit :

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vis petit à petit devenir chauve ; en quelque semaines, je perdis toute mes cheveux au sommet de la tête. Je fis alors part de mon malheur à mon cousin, qui m'expédia deux boites d'une pommade inventée par lui et appelee VALERIA.

En lisant la prescription, je le dis, je m'amusai un peu, car je l'avoue, je la trouvai un peu curieuse encore plus douloureuse. N'importe, le désir de ravoir ma chevelure me fit faire l'essai de la VALERIA Qu'elle ne fut pas ma surprise, après trois ou quatre semaines, de voir comme une forêt de petits cheveux couvrir toute la surface chauve de ma tête. Je redoublai d'efforts et aussi de confiance et de ponctualite, et cinq mois apres, j'avais, sinon tout, au moins en grande partie ma chevelure d'autrefois.

C'est donc avec connaissance de cause que je recommande à tous ceux qui comme moi, ont eu le malheur de perdre leurs cheveux, la plus utile et la meilleure de toutes les pommades, la VALERIA.

L. P. CHAMPAGNE.

A vendre en gros et en détail chez B. E McGale, pharmacien, 2141 rue Notre-Dame Montréal.

ROYAL BAKING POWDER

Absolutely Pure.

Cette poudre ne varie jamais. C'est une merveille de pureté, de force et de salubrité. Elle est plus économique que le genre ordinaire et peut être vendue en concurrence avec la multitude de poudres de basse qualité, qui pesent peu et qui sont chargées d'alun ou de phosphate. Vendue en boites seulement.

En gros chez TEES, WILSON & Cie., HUDSON HEBBERT & CIE., Montreal.

En detail chez ALEX. MCGIBBON & CO, CRAWFORD & GORDON, DAVID CRAWFORD, WALTER PAUL, JOHN ROBERTSON, DUFRESNE & MONGENAIS.

ROYAL BAKING POWDER Co,
106 Wall Street. N. Y

THE CELEBRATED COOK'S FRIEND BAKING POWDER

OU LA POUDRE A PATISSERIE

A obtenu les premiers prix dans toutes les expositions, à Ottawa en 1879, Toronto en 1880, Montreal en 1880 et 1881 ; Medailles de bronze obtenues à Toronto en 1880, a Montreal en 1881.

Elle est composée d'ingredients dont on ne peut mettre en doute la salubrité. Depuis nombre d'années, la Cook's Friend possede la première place dans l'estime du public comme un ARTICLE TRES-UTILE DANS TOUT MENAGE ET AUQUEL ON PEUT ACCORDER TOUTE CONFIANCE.

Manufacturé seulement par le propriétaire de la marque de commerce.

W. D. McLAREN,
55 Rue du Collège.

En vente en detail partout. 180

Loterie Nationale !

DE

M. LE CURÉ A. LABELLE

VALEUR DES LOTS

Première Série, - - - - *$50,000 00*

GROS LOT $10 000

Deuxième Série, - - - *$10,000 00*

GROS LOT $2.500

GRAND TIRAGE FINAL

DES LOTS DE CETTE LOTERIE

Mercredi, le 11 Août prochain

LES GROS LOTS SERONT TIRÉS

COUT DU BILLET

Première Série $1.00
Deuxième Série ..... 25 cts.

Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettres enregistrees, au secretaire, S. E. LEVERVE, No 19 rue Saint Jacques, Montreal. Envoyer 5 cts pour port et enregistrement de l'envoi des billets. (Etats-Unis, 8 cts.)

205-lno

— LE —

"Crème de la Crème"

EST LE CHAMPION DE TOUS LES CIGARES

A DIX CENTS QU'ON VEND AUJOURD'HUI DANS NOTRE VILLE.

724

MICHEL TESSIER

FABRICANT DE

CHASSURES A LA MODE

POUR

MESSIEURS, DAMES, JEUNES FILLES ET ENFANTS

209 RUE McGILL

(Entre les rues Notre-Dame et Récollets.)

M. TESSIER profite de cette circonstance pour offrir ses remerciements pour le patronage bienveillant et de plus en plus nombreux qui l'a favorisé, et il espere que cet accueil flatteur lui sera continué dans l'avenir.

Les chaussures à coudre pour les pratiques sont des plus soignées. 123-a

—LES—

"NOISY BOYS"

Et la BANDE seront hautement appréciés des connaisseurs.

W. PIPE

REPARATION DE

Machines à Coudre de toute description

—769—

RUE CRAIG, MONTREAL

ETABLI EN 1869 67 a-c

ST. LAWRENCE HALL

Cet établissement est maintenant ouvert et sous la direction de son ancien proprietaire, si avantageusement connu par tout le Canada, les Etats-Unis et l'Empire Britannique. Il n'a epargné aucune depense pour remettre tout à neuf, et a introduit de plus dans son hotel, toutes les améliorations modernes, ce qui ne contribuera pas peu à rehausser davantage la popularité dont jouit deja cet établissement de premiere classe.

Toutes les pièces sont chauffées à la vapeur.

H. HOGAN Propriétaire.
H. MONTGOMERY, Gerant.

COLONNE CARSLEY

MAGASIN DE GANTS DE KID
MAGASIN DE GANTS DE KID
MAGASIN DE GANTS DE KID
MAGASIN DE GANTS DE KID

Depuis seize ans le magasin de S. Carsley a été le magasin populaire de gants de kid, et il continuera de l'être aussi longtemps que nous donnerons la meilleure valeur, les meilleures formes pour se bien porter et faire correctement.

S. CARSLEY

GANTS D'HOMMES

Gants de Kid blancs à 1 bouton, pour hommes, seulement 10 cts la paire.

Gants de Kid blancs à 2 boutons, pour hommes, seulement 50 cts la paire.

Gants de Kid Lavande pour hommes, seulement 25 cts la paire.

— CHEZ —

S. CARSLEY

Gants de Kid de toutes couleurs pour hommes

Gants de Chevreuil, bordés et non bordés, pour hommes

Gants de peau de chien aux plus bas prix, pour hommes, chez

S. CARSLEY

COLS POUR HOMMES

Cols de fantaisie tout faits en soie et en satin pour hommes, dernieres couleurs et formes, valant de 40 à 60 cts, réduits à 25 cts.

Cols de fantaisie tout faits en soie et en satin, pour hommes, patrons et formes les plus nouveaux, vant de 50 à 90 cts, réduits à 35 cts.

— CHEZ —

S. CARSLEY !

S. CARSLEY

Nos 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777,

RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

1844 — ETABLI — 1844

G. A. HOLLAND

LE PLUS GRAND IMPORTATEUR DE

PERLES

DU CANADA

POUR TOILETTES DE SOIREES !

Perles Crome, belles marchandises !
Perles Roses, belles marchandises !
Perles Satin blanc, nouvelles marchandises !

POUR GARNITURES DE FANTAISIE

Perles noires satinées — Perles noires de jais — Perles de jais pâle.

15,000 livres couleurs assorties constamment en mains.

PANIERS ! PANIERS ! PANIERS !

Panier de fantaisie pour garnitures. 20 lignes différentes.

PANIERS A TRICOT

Tables des " Five o'clock tea " en osier et en jone.

Tables de salon en osier et en jone, doubles plateaux.

Des fabricants de paniers anglais, français et allemands sont constamment à notre établissement pour ouvrage spécial. Commandes pour ouvrages en osier prises de $5.00 à $100.

G. A. HOLLAND

1738 et 1760 rue Notre-Dame, et 37 rue Saint-Jean

MONTREAL

ALLEZ

AU BON MARCHE !

MAISON ALP. VALIQUETTE

GRANDE VENTE A BAS PRIX !

La seule maison de ce nom dans la ville,

Nos 1809, 1871 rue Notre-Dame.

Tous sont invités à profiter des grands marchés offerts !

La vente de 20 verges pour une piastre !

20 verges d'Etoffes à robes pour $1.00
20 — de Gingham français pour 1.00
20 — de Wincey écossais pour 1.00
20 — de Coton Jaune pour 1.00
20 — d'Indiennes de couleurs vives. 1.00
20 — de Coton Blanc, large d'une verge 1.00
20 — de Broderie large 1.00
20 — de Toile d'oreiller 1.00
20 paires de Serviettes pour 1.00
20 paires de Bas pour 1.00
20 beaux Mouchoirs de toile blanche 1.00
12 beaux Mouchoirs de soie pour 1.00
20 verges de Mousseline rayee. 1.00
20 — de Mousseline carreautée. 1.00
20 — de Mousseline tachetee 1.00
20 — de Cambrai 1.00

Et une foule d'autres marchandises qu'il serait trop long d'enumerer, à 20 verges pour $1.00.

Au Bon Marché
1869 et 1871
Rue Notre-Dame, PRES DE LA RUE McGILL

GRANDS AVANTAGES OFFERTS pendant tout ce mois chez

LIGGET & HAMILTON.

FRANGES POUR RIDEAUX—Un lot de fabriquant à moins de la moitié du prix. Faites garnir vos rideaux, cela vous coutera bien peu et ils seront beaucoup plus beaux.

LIGGET & HAMILTON.

RIDEAUX ET PORTIERES, avec Baguettes et Corniches. Attrayants et à bon marché, chez

LIGGET & HAMILTON.

VOYEZ D'ABORD et décidez par vous-même si les lignes spéciales que nous offrons sont dignes des louanges que nous en faisons.

LIGGET & HAMILTON.

TAPIS DE TOUTE QUALITE A TRES-BON MARCHE, chez

LIGGET & HAMILTON.

LIGGET & HAMILTON

1883 et 1885 Rue Notre-Dame, Montréal

L. ROBINSON

Tailleur à la Mode !

53 BEAVER HALL 53

COLLETS ET POIGNETS EN FOURRURE — Que l'on peut enlever à volonté et confectionnés en peau de Loutre, Seal, Castor et Mouton de Perse, de qualité supérieure. Ces articles sauvent mieux que s'ils etaient cousus comme autrefois, et donnent, comme tout le monde le sait, un cachet d'elegance aux pardessus d'hiver. Ils sont confectionnes dans les derniers goûts, et vendus à un prix modéré.

PARDESSUS GARNIS EN FOURRURE — Peaux de Marire et de Rat-Musqué de belle qualité, achetées spécialement pour garnir les pardessus. Ces fourrures meritent d'attirer l'attention, et je prie les acheteurs de venir les examiner avant de donner leurs commandes ailleurs.

PRIX MODÉRÉS

VENTES PAR ENCAN

PAR Wm. H. ARNTON

VENTE A LA DOUANE

Marchandises non réclamées et abandonnées à l'entrepot d'inspection de la douane, Montréal,

Mercredi, 17 Fevrier 1886

A 10½ HEURES AVANT-MIDI.

Le soussigné a reçu instruction de M. P. RYAN, Ecr., percepteur des Douanes, de vendre par encan public à l'entrepôt d'inspection de la Douane, à la date ci-haut mentionnée, un lot considérable de

Marchandises non reclamées et abandonnées

— COMPRENANT —

Quincaillerie,
Verrerie, Nouveautés,
Objets de fantaisie,
Liqueurs et
65 sacs de Fèves de Ricin.

Un dépot de dix pour cent sera requis sur adjudication de chaque lot.

On peut se procurer un catalogue au magasin d'inspection, à la Douane, et aussi au bureau de

WILLIAM H. ARNTON,
Encanteur de la Reine.

172-t

AUX FAMILLES !

Nos VINS CANADIENS sont maintenant reconnus comme supérieurs et sont beaucoup recommandés aux malades et aux convalescents pour leur pureté et comme fortifiants. Faites-en l'essai et vous aurez satisfaction. Vendus à bon marché en gros et en détail.

BARRE & CIE, 186 et 188 RUE FORTIFICATIONS
Anciennes voutes de Dawes. Montreal

MARIE L. DAVID & CIE

— DE PARIS —

Manchonniers et Manufacturiers

45 et 47 BEAVER HALL

MONTREAL

Nous offrons au public un assortiment de Cols en Fourrure faits sur des modèles tres-nouveaux et variés.

Réparations faites avec grand soin

26-sm

VETEMENTS D'AUTOMNE

Les personnes désireuses de s'habiller avec élégance et bon goût feront bien de visiter l'établissement de

D. B. VIGER & CIE

MARCHANDS-TAILLEURS

5 — RUE SAINT-LAURENT — 5

(2ème porte de la rue Craig) où ils trouveront un choix superieur des étoffes les plus nouvelles et les plus riches.

☞ Un ouvrier de premier ordre est attaché à l'établissement. On n'emploie que des ouvriers supérieurs. 98-j

CONSERVEZ VOTRE ARGENT

jusqu'à ce que vous sachiez définitivement où vous pouvez trouver la meilleure qualité de marchandises, et surtout lorsque vous désirez acheter des vêtements d'hiver, n'oubliez pas d'aller au celebre magasin de hardes faites de

J. G. Kennedy & Cie

Dans cet établissement vous pourrez acheter des marchandises de qualité supérieure.

Leur assortiment est le plus considérable, le meilleur marché et le meilleur du Canada. Les prix sont si modérés qu'ils peuvent défier toute concurrence.

PARDESSUS D'HIVER — Nous avons un assortiment splendide de draps, les meilleurs et les plus nouveaux.

La coupe de nos pardessus est très-élegante, et nos prix sont moins élevés que partout ailleurs.

HABILLEMENTS D'HIVER ! — L'heure est arrivée où il faut vous acheter un habillement très-élegant et à bon marché.

Tous nos habillements sont semblables à ceux confectionnés dans les fabriques les plus importantes, et nos prix sont réduits à moitié meilleur marché que partout ailleurs.

HABILLEMENTS D'HIVER POUR ENFANTS — Lorsque vous aurez besoin d'habillements ou de pardessus pour enfants, n'oubliez pas pour l'achat de ces marchandises le véritable magasin de

30-a J. G. KENNEDY & CIE.
31 et 33 rue Saint-Laurent.

GIBB & CIE

Reçoivent chaque semaine des

Nouveautés en Ouvrages de Tailleur et en Merceries

ILS INVITENT LE PUBLIC A LES VISITER

Montres, Pendules, Boites à Musique

REPAREES

Ouvrages de premier ordre. Prix modérés. Ouvrages difficiles exécutés promptement pour le commerce.

J. WRIGHT,

De Dublin, Irlande, et membre du " Horological Institute de Londres, fabricant de montres, pendules et chronomètres

299 Rue Saint-Jacques

Ouvrages garantis pour un an. 223-a

AVIS AU PUBLIC

M. S. MEYERS, vu les circonstances, a l'intention de diminuer son fonds de commerce, et dvendra ses marchandises vingt-cinq par cent meilleur marché que partout ailleurs. Il possede quinze magnifiques vitrines où le public aura son choix dans l'achat des bijoux ou des montres d'or et d'argent américaines, anglaises et suisses.

225 rue McGill, près de la rue Saint-Jacques

LECLERC & CUSSON

SCULPTEURS ET DOREURS

No 317 — RUE SAINT-JACQUES — No 317

Deuxième porte à l'est des bureaux du *Witness*, Montréal.

Succursale : 222 rue Saint-Jean, Québec.

Nous donons toutes sortes de vieux cadres et nous les rendons semblables à des neufs.

JOS. LECLERC. —31-a-c— NAP. CUSSON.

VENTES PAR ENCAN

PAR THOMSON & GOWDEY

LE GRAND CENTRAL

Vendredi, 19 Fevrier, a 2 heures

Encan hebdomadaire d'ameublement general, Tapis, Prelarts, etc

127 THOMSON & GOWDEY, Encanteurs.

ENCANS DU PRINTEMPS, 1886

Ameublement de maison, Accessoires de fermes, ventes de commerce, etc.

Toutes les ventes par encan à nous confiées seront conduites par MESS. GOWDEY. Il a été chargé de plusieurs des meilleures ventes, depuis cinq ans. Ceux qui se proposent de vendre sont priés de se prémunir de bonne heure.

THOMSON & GOWDEY, Encanteurs.

Le Grand Central, 241 et 243, rue Saint-Jacques. 125-jno

LECTURES POUR LES DAMES

Le dernier volume paru (1884-85) du *Journal des Demoiselles et Bruderie illustree reunis*.—Guide complet de la toilette et de tous les travaux des dames, literature, musique, modes, fantaisie, etc. Un beau volume grand in-4, contenant un tres-grand nombre de patrons, gravures coloriées, aquarelles, etc.—Prix, $2.50.—Franco par la poste $2.75.

Alberic de Cassis, épisode du siècle de fer, par C. Guenot ; in-12, 25 cts.

Une dame de charité, par E. Benoit ; in-12 25 cts.

Les Plantes de la Bible, par Melanie Van Bierviet. Beau volume in-8 avec gravures, 75 cts.

"Teinte de science, extraits et récits de l'Ecriture sainte, pieuse morale, et meme ci et là un jet de poesie."—*L'Auteur.*

Quatre ans au Mexique, par A. Bertiet ; in-8, 50 cts.

Rosaria ou un des plus célestes mysteres de l'amour filial ici bas ; in-8, 50 cts.

*Un souvenir de Marie-

FEUILLETON

UN MARIAGE

XVII — *Suite*

Mais non ; quand vous avez vu que je voulais faire les démarches nécessaires à la découverte de la vérité, vous avez pris la fuite. Très-inopinément, vous êtes parti pour Paris, où j'ai été forcé de vous écrire. Vous avez été assez bon pour revenir, et je vous en remercie. Mais quand nous nous sommes vus à Nontron, il était temps encore de tout me dire.

—Est-ce que vous m'auriez cru ! s'écria Cerduzan. Est-ce que je n'aurais pas eu l'air de dérober la gloire de mon ami, de mon pauvre André !

Le colonel resta un moment pensif. Il n'avouait qu'en effet, si Roger lui était venu dire : *Me, me adsum qui feci*, il lui aurait fallu quelque temps pour se décider à accepter comme vraie une déclaration si complètement inattendue

—Soit, dit-il, j'aurais hésité à vous croire ; mais si vous m'aviez donné votre parole d'honneur, je n'aurais pas insisté une seconde, et tout se serait arrangé chez le général Deschaumes.

—Il n'en reste pas moins acquis que vous avez convoqué le ban et l'arrière-ban des hôtes et des habitants du château de Nathus, pour venir assister à cette scène déplorable en laquelle j'ai été convaincu de mensonge.

—.. Et d'héroïsme.. interrompit madame Saint-Aubin.

—Oh ! reprit amèrement Roger, l'héroïsme n'est pas ce qui pourra adoucir la mauvaise opinion qu'on aura de moi.

—Pardon, dit le colonel. J'avais compris que vous teniez à ce que l'entrevue chez Savin se passât entre les six personnes principales sans qui elle ne pouvait aboutir.

—Eh bien ! alors ?

—Eh bien ! pouvais-je empêcher M. Deshaumes et le jeune Gavasse, et le lieutenant Cordet, de parler devant les habitants de Nathus ? Pouvais-je imaginer que ces drôles, dont la honte nous a bien vengés de leur espionnage, s'entendraient pour venir essayer de surprendre nos secrets !

Non, mon cher ami, non, vous n'avez certainement pas cru que moi qui vous avais donné quelques preuves de mon estime et de mon affection, j'aurais organisé une sorte d'embuscade, comme vous disiez tout à l'heure.

—Ce sont donc les propos du général qui ont fait le mal ? demanda Cerduzan.

—Oui, mon ami.

—En ce cas, mon colonel, reprit Roger en tendant la main à M. de Kéréden, en ce cas, pardonnez moi, je vous prie, ma vivacité et mon mauvais caractère. Je vous en voulais beaucoup parce que je vous croyais l'auteur de cette incroyable algarade. J'étais même convaincu que vous saviez d'avance ce qu'allait dire Savin et que vous n'aviez pas reculé devant le plaisir de me faire subir une ridicule apothéose.

—Oh ! mon ami, dit le colonel en attirant Roger dans ses bras, vous voilà tel que je vous ai connu, tel que je vous aime, tel que je vous comprends.

Et le vieux soldat, tout à la joie de pouvoir dire à son sauveur ce qu'il avait dans le cœur et dans la tête, le vieux soldat remercia Cerduzan en des termes si émus et si nobles, que madame Saint-Aubin sentit une larme qui lui coulait sur la joue et qu'elle s'écria :

—Dieu ! mon cousin, que vous êtes bête d'être sensible comme ça ! Me voilà tout en pleurs, et ça me va pas du tout, à moi, ce genre-là.

L'exclamation de la bonne Mathilde ramena le sourire sur les lèvres de Roger et dans les yeux du colonel.

—La paix est faite, n'est-ce pas, mon cher ami, et nous allons être à présent de vieux et fidèles camarades ! demanda M. de Kéréden.

—De tout mon cœur, colonel ; mais s'il vous plaît, soyez assez bon pour prier le général ainsi que MM. Cordet et Gavasse, de ne dire nulle part ce qui s'est passé ce matin. Il doit vous suffire après tout de savoir que c'est moi qui vous ai sauvé, puisque salut il y a.

—Comme il vous plaira, monsieur de Cerduzan. Mais pourquoi ne leur demanderiez-vous pas ce service-là vous-même ?

—Où ? Quand ?

—Mais au château de Nathus, tout à l'heure en déjeunant.

—Au château, moi ? Jamais je ne consentirai.

—Qu'est-ce que vous nous racontez là, monsieur de Cerduzan ? s'écria madame Saint-Aubin. Vous refuseriez de mettre les pieds au château ! Allons donc ! je vous y traînerai plutôt de mes mains. Quoi ! nous avons un héros, un héros modeste par-dessus le marché, et vous supposez que nous serons assez sots pour le laisser partir ! Oh ! que menni. Je vous ai, je vous ai, je vous garde. Vous viendrez au château de gré ou de force, je vous en préviens.

—Oh ! je sais, madame, que ce que femme veut, Dieu le veut !..

—Eh bien ! alors, pouquoi chauchez-vous une résistance pareille ?

—Mais vous venez de prononcer vous-même un mot qui se dresse devant moi et me barre la route.

—Quel mot ?

—Ce titre de héros que je repousse de toutes mes forces, et que vous vous amuseriez sans doute à me donner encore par plaisanterie..

—Comment ! par plaisanterie ! répéta Mathilde scandalisée.

—Bref, madame, vous en conviendrez vous-même, j'aurais l'air, en revenant chez le baron de Nathus, j'aurais l'air, de chercher une sorte de triomphe et de me préparer un petit Capitole. Ce n'est ni dans mon caractère, ni dans mon tempérament. Je suis désolé de ne pouvoir vous être agréable, ainsi qu'à mon cher colonel ; mais vous êtes trop intelligente pour ne pas comprendre à quel point ma position serait fausse vis-à-vis de tout le monde et principalement de mademoiselle Antoinette.

—Antoinette, dit le colonel avec explosion, mais je compte bien maintenant que c'est vous qui l'épouserez ! Elle n'en pourrait choisir de plus digne.

—C'est bien mon avis, appuya chaleureusement madame Saint-Aubin.

Mais la physionomie de Cerduzan se rembrunit.

—Je vous le disais bien, mes amis, articula-t-il assez tristement, mon retour au château est impossible.

—Mais, encore une fois, mon cher et trop délicat ami, Pourquoi ? Craignez-vous..

—Je crains, comme je vous l'ai déjà dit, les propos calomnieux et les mauvaises plaisanteries.

—Morbleu ! s'écria le colonel, je ne conseillerais pas aux plaisants, en tout cas, de rire de vous devant moi.

—Eh ! mon ami, s'il ne s'agissait pas de rire, dit Roger, ce ne serait pas vraiment la peine de s'en inquiéter. Mais si quelqu'un venait à prétendre que dans ma conduite de ces temps-ci, il y a eu de ma part finesse ou calcul, je me connais je ne le supporterais pas ; je ferais un esclandre, et cela n'arrangerait rien ; car on n'empêcherait personne de le croire. Or, le meilleur moyen d'obvier à tous ces inconvénients, c'est d'éviter toute occasion de les faire naître, et par conséquent, c'est de ne pas me montrer au château de Nathus.

Le colonel et madame Saint-Aubin sentaient bien qu'il y avait beaucoup de vrai dans le raisonnement de Roger. Mais ils ne pouvaient se résoudre à le laisser partir ainsi : M. de Kéréden, parce qu'il lui semblait serait ingratitude de sa part ; la pétulante Mathilde, parce que, comme elle l'avait dit, elle ne consentait pas à renoncer à son héros. On n'a pas tous les jours un brave pareil sous le main pour la montrer à ses amis, pour s'en faire honneur, en un mot.

—Écoutez, mon cher monsieur de Cerduzan, lui dit-elle, et pardonnez-moi si je vous presse ainsi. J'avoue que vous n'avez pas tort de vouloir vous soustraire à une situation tout à fait difficile. Mais vous conviendrez aussi qu'il vous est impossible de quitter le pays.

—Pourquoi ?

—Si vous étiez venu incognito, sans que personne le sût, vous pourriez vous en retourner de même, je n'y contredis pas. Mais quand tout le monde vous a vu, quand la baronne s'est trouvée en face de vous avec sa fille, la baronne qui vous a donné l'hospitalité pendant un mois, est-ce que vous pouvez, sans manquer aux lois de la politesse, vous dispenser d'aller leur présenter vos salutations ? Non ! n'est-ce pas ?

Cerduzan ne répondit rien à ces paroles trop justes.

Partir, en effet, sans avoir fait une visite à ces dames, eût été bien extraordinaire.

Il fallait dire brutalement : Je romps avec éclat, on se rendre au château.

Or, Cerduzan n'avait aucune raison de rompre avec les châtelains de Nathus. Il lui répugnait même de ne pas être tout à fait gracieux avec cette sympathique madame de Nathus, dont il avait tant aimé la conversation pendant son séjour et qui lui avait témoigné à diverses reprises des sentiments affectueux.

Revenu peu à peu à une appréciation plus exacte de ses devoirs, tout à fait calmé maintenant, Roger finit par déclarer en toute sincérité qu'en effet il se voyait obligé de faire une visite au château.

—Mais, ajouta-t-il, il faut que vous me fassiez tous deux une promesse.

—Laquelle ? demanda le colonel.

—Tout ce que vous voudrez, répondit madame Saint-Aubin.

—Vous me donnez votre parole de ne pas me retenir dès que j'aurai rempli les devoirs auquels je suis tenu.

—Ce qui signifie ? interroges Mathilde.

—Qu'une fois ma visite faite et parfaite, j'aurai le droit de reprendre le train de Paris.

—Je ne demande pas mieux, dit le colonel, de vous donner ma parole que je ne vous retiendrai pas ; seulement, consacrez-moi toute une journée, sacrebleu ! Il y a une heure à peine que je sais tout ce que je vous dois, et nous avons passé tout le temps à nous disputer et à nous faire mauvaise mine. Est-ce qu'on vous trouvez que c'est une existence, ça ? Voyons, mon cher ami, restez avec nous au château jusqu'à demain, et je vous promets de vous conduire moi-même à la gare.

Cerduzan hésitait.. M. de Kéréden s'écria :

—Mathilde, parlez donc, ma chère. Mille trompettes ! Est-ce que vous ne sauriez bavarder que quand la chose est inutile ?

Ainsi éperonnée, madame Saint-Aubin, qui ne se vexait jamais parce qu'elle savait à quel point sa propre liberté de langage pouvait trouver parfois les gens madame de Saint-Aubin se répandit en paroles si éloquentes et si drôles, qu'elle finit par rire Cerduzan.

Le plus fort était fait ; cinq minutes après, Roger consentait ; Mathilde, prenant alors le jeune homme par le bras, ne lui laissait pas même le temps de la réflexion et l'emmenait.

(A continuer)

Important

C'est avec plaisir que j'annonce au public que j'ai été guérie d'une maladie, que les médecins supposaient être un cancer ou une tumeur dans les organes genitaux, par Geo Tucker, le fameux Herboriste sauvage No 885 rue Saint-Laurent. Les médecins désespéraient de moi quand je me suis adressée à lui et une semaine après, j'étais sauvée d'une mort que l'on considérait comme certaine. Je ne pourrais le recommander trop chaleureusement aux personnes qui souffrent et au public en general.

Madame HENRI SURPRENANT,
No 101 rue Saint-Martin,
Montreal.

LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER
(Ayer's Hair Vigor.)

rend le brillant et la fraîcheur de la jeunesse aux cheveux gris ou ternis, en même temps qu'elle leur donne une riche couleur châtain ou noir foncé, ainsi qu'on le désire. En s'en servant on peut donner aux cheveux blonds ou roux, une teinte foncée, les rendre plus épais, et presque toujours guérir la calvitie.

Elle arrête la chûte des cheveux, stimule et rend la vigueur à une croissance faible et maladive. Elle empêche et guérit les croûtes et la teigne, ainsi que toutes les maladies du cuir chevelu. Comme article de **Toilette pour Dames**, la VIGUEUR est sans pareille ; elle ne contient ni huile ni teinture, elle rend la chevelure douce, brillante, et soyeuse, tout en l'imprégnant d'un parfum suave et permanent.

M. C. P. BRICHER écrit de *Kirby, O.*, 2 Juillet, 1882 : "L'automne dernier mes cheveux commencèrent à tomber, et dans un court espace de temps je devins presque chauve. J'essayai la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, et avant que le premier flacon fût fini, la chûte des cheveux s'arrêta, et une nouvelle crue commença à pousser. Maintenant ma tête est couverte d'une chevelure abondante et vigoureuse."

J. W. BOWEN, Propriétaire du *McArthur (Ohio) Enquirer*, dit : "LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER est une excellente préparation pour les cheveux. J'en parle par experience. Elle développe une nouvelle croissance de cheveux doux et soyeux. La VIGUEUR est aussi un remède sûr pour la teigne."

M. ANGUS FAIRBAIRN, le chef de la célèbre "Famille Fairbairn," Vocalistes Ecossais, écrit de *Boston, Mass.*, 6 Février, 1880 : "Depuis que mes cheveux ont commencé à grisonner je me sers de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, j'ai ainsi pu conserver une apparence de jeunesse — une chose véritablement très importante pour tous ceux qui sont obligés de paraître en public."

MME. O. A. PRESCOTT, servant de *Elm street, No. 28, Charlestown, Mass.*, 14 Avril 1882, dit : "Il y a deux ans environ je perdis la moitié de ma chevelure. Elle s'éclaircissait avec une rapidité prodigieuse. L'usage de la VIGUEUR arrêta la chûte, activa une nouvelle croissance, et au bout d'un mois ma tête entière était couverte de cheveux naissants mais vigoureux qui, continuant à pousser, devinrent aussi longs et aussi épais qu'avant la chûte. J'emploie seulement un flacon de la VIGUEUR, mais à présent je m'en sers de temps en temps, comme article de toilette."

Nous avons des centaines de semblables attestations sur l'efficacité de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. Une simple épreuve convaincra les plus incrédules.

PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendue par tous les Droguistes.

POND'S EXTRACT
VEGETABLE
PAIN DESTROYER

Hémorrhagies. Epanchement de sang de l'estomac, du nez, est immediatement controlé.

Les Plaies, Ulcères, Blessures, Entorses, Contusions sont guéries par l'usage de ce remède rafraîchissant, nutritant et salutaire.

Catarrhe. C'est le remède le plus efficace pour cette terrible maladie, le rhume de cerveau, etc.
Notre CATARRH CURE est spécialement préparé pour guérir les cas graves. Notre SERINGUE NASALE est simple et peu coûteuse.

Rhumatisme, Névralgie. Aucune autre préparation n'a guéri un plus grand nombre de maladies que le *Pond's Extract*. Nos EMPLATRES ont des effets miraculeux pour les personnes souffrant du Lumbago, de douleurs dans les reins ou les côtés, etc.

Dyptherie et Mal de Gorge. Si vous souffrez de la dyptherie ou du mal de gorge, faites aussitôt usage du *Pond's Extract*. Le délai est toujours dangereux.

Brûlures. Toutes les familles devraient avoir en leur possession le *Pond's Extract*, en cas d'accidents. Un pansement avec notre onguent sera d'une grande utilité pour cicatriser les blessures et il sera de nature à prévenir les ulcères.

Hémorrhoides sèches et fluentes. C'est le remede qui est le plus en vogue, au moyen duquel nous pouvons obtenir une prompte guerison, lorsque les autres médicaments ne peuvent obtenir aucun resultat heureux. Notre ONGUENT est d'une grande utilité lorsque le linge est attaché à la peau.

Maladies des Reins et des Mamelles. Toutes les mères qui en feront usage en retireront de grands avantages, et elles ne pourront plus se passer de notre celebre *Pond's Extract*. Notre Onguent est le meilleur émollient qui peut être employé.

Maladies des Femmes. Dans presque toutes ces maladies le *Pond's Extract* peut être mis en usage avec les meilleurs resultats. Voir la direction sur chaque bouteille.

AVIS

Les mots **Pond's Extract** se lisent dans le verre de la bouteille, dont l'enveloppe est jaune claire et représente un paysage, notre marque de commerce. C'est le seul véritable. Insistez toujours pour avoir le *Pond's Extract*. Ne prenez aucune autre préparation. Il ne se vend jamais en grande quantité ou a la mesure.

En vente partout.—Prix 50 cts, $1.00 et $1.75.

Préparé seulement par la
Pond's Extract Co, N-York et Londres,
17 a c-C

THE ORIGINAL AND ONLY GENUINE
CAMPBELL'S
QUININE
WINE
THE CURE OF LOWNESS OF SPIRITS
DEBILITY, FEVER & AGUE
COMPLAINTS
THE GREAT INVIGORATING TONIC OF THE DAY
CURES DYSPEPSIA
PROMOTES APPETITE
MALARIAL DISEASES

CASTOR-FLUID

Enregistre — Preparation délicieuse et ratraichissante pour les cheveux, à usage journalier. Tient le cuir chevelu en etat de sante, donne une grande vigueur aux cheveux. Article de toilette de première qualité, pour les familles.—25 cts la bouteille.—HENRY R. GRAY, Chimiste, 144 rue Saint-Laurent, Montreal. 25-a.
Vendu par tous les pharmaciens

SPRUCINE!

Une des meilleures préparations introduites jusqu'ici au public pour le soulagement immediat et la guerison de la toux, du rhume, de la bronchite, de l'enrouement, du croup et de toutes les maladies de la gorge et des poumons. A vendre partout à 25 et 50c la bouteille.

R. E. McGale, chimiste
MONTREAL.

JOUISSEZ
De la Santé et du Bonheur

COMMENT ? Faites comme d'autres ont fait.

Souffrez-vous de maladies des Poumons ?
"Le "Kidney Wort" m'a ramené, pour ainsi dire, des portes du tombeau, le reque j'avais été condamné par treize médecins éminents du Détroit."
M. W. Deveraux, Mechanic, Ionia, Mich.

Vos nerfs sont-ils affaiblis ?
"Le "Kidney Wort" m'a guéri la faiblesse des nerfs, etc., lorsque j'en désespérait de mes jours." M le M. M. B. Goodwin, Ed. *Christian Monitor*, Cleveland, O.

Souffrez-vous de la maladie de Bright ?
"Le "Kidney Wort" m'a guéri lorsque mon urine avait la consistance de la crase, puis ressemblait à du sang.
Frank Wilson, Peabody, Mass.

Souffrant de la diabète ?
"Le "Kidney Wort" est le remede le plus efficace que j'aie prescrit. Il procure un soulagement presque immédiat."
Dr Phillip C. Baillon, Moncton, Vt.

Souffrez-vous de maladies du foie ?
"Le "Kidney Wort" m'a guéri d'une maladie chronique du foie lorsque j'en désespérais à mourir."
Henry Ward, ex-colonel
69 Gardes Nationale, N.Y.

Souffrez-vous de douleurs dans le dos ?
"Le "Kidney Wort" (1 bouteille) m'a guéri lorsque j'étais si souffrant que je ne pouvais me lever, mais que je me roulais hors de moi."
C. M. Tallmage, Milwaukee, Wis.

Souffrez-vous de maladies des rognons ?
"Le "Kidney Wort" m'a guéri de maladies du foie et des rognons après que j'eus suivi inutilement, pendant des années, le traitement des médecins. Ce remède vaut $10 la boîte.
Samuel Hodges, Williamstown, West Va.

Souffrez-vous de la constipation ?
"Le "Kidney Wort" facilite les opérations et m'a guéri après que j'eus fait l'essai d'autres remèdes pendant seize ans.
Nelson Fairchild, St-Albans, Vt.

Etes-vous de la malaria ?
"Le "Kidney Wort" est supérieur à tous les autres remèdes dont j'aie jamais fait usage dans ma pratique.
Dr R. K. Clark, South Hero, Vt.

Etes-vous bilieux ?
"Le "Kidney Wort" m'a fait plus de bien que tous les autres remèdes dont j'aie jamais fait usage.
Mde J. T. Galloway, Elk Flat, Oregon.

Souffrez-vous des hemorrhoides ?
"Le "Kidney Wort" m'a *guéri radicalement* des hémorrhoides qui existaient. Le Dr W. C. Kline m'avait recommandé ce remède.
G. R. Horst, Cassier M. Bank, Myertown, Pa.

Etes-vous torture par le rhumatisme ?
"Le "Kidney Wort" m'a guéri lorsque les médecins n'avaient condamné et après que j'eus souffert pendant trente ans.
Eibridge Malcolm, West Bath, Maine.

Aux femmes qui sont malades ?
"Le "Kidney Wort" m'a guéré d'une maladie dont je souffrais depuis plusieurs années. Plusieurs de mes amies qui en ont fait usage en disent le plus grand bien."
Mde R. Lamoreaux, Ile La Motte, Vt.

Si vous voulez chasser la maladie et jouir d'une bonne santé
Faites usage du
KIDNEY-WORT
Le Purificateur du Sang.

Le Monde Poétique

REVUE DE POÉSIE UNIVERSELLE
— PREMIÈRE ANNÉE —
BUREAUX : 14, rue Séguier, PARIS

ABONNEMENT : 10 fr. par An — ABONNEMENT : 10 fr. par An

LE **MONDE POÉTIQUE** PARAIT LE 10 DE CHAQUE MOIS
(Le premier Numéro a paru le 10 juin 1884)

Le Monde Poétique doit son grand et rapide succès à l'excellence de sa rédaction, au choix judicieux des Etudes accompagnées de textes en toutes les langues, au but élevé qu'il se propose, permettant aux jeunes d'avenir de débuter à côté des écrivains les plus illustres d'aujourd'hui. Chaque mois, cette magnifique publication apporte à ses lecteurs l'écho fidèle du mouvement poétique de partout. La modicité de son prix le rend accessible à toutes les bourses.

Le Monde Poétique est désormais un organe nécessaire pour tous ceux qui s'intéressent à cette fille sublime de l'imagination : la Poésie.

SOMMAIRE DU N° 1
Les Poètes français contemporains (Leconte de Lisle) : *Louis Tiercelin.* — Dans l'air léger : *Leconte de Lisle.* — Chanson sicilienne : *Jean Marsa de Bercelet.* — La Poésie contemporaine en Allemagne : *Edouard Lowes-Ad.* — Rétrospective Bibliothèque : *Auguste Strindberg.* — Chroniques dramatique, musicale, artistique, Revue bibliographique, Echos.

SOMMAIRE DU N° 2
Le Principe poétique : *Emile Blémont* (d'après Edgar Poe). — Fina et Reflux : *François Coppée.* Les Poètes français contemporains (Leconte de Lisle) ; suite : *Louis Tiercelin.* — Ballamade : *Paul Bourget.* — De la Poésie moderne : *Arthur Rivière.* — Chronique d'amalgue. Chronique musicale. Nécrologie (Léon Valade). Revue bibliographique, Echos.

SOMMAIRE DU N° 3
Les Poètes français contemporains (Leconte de Lisle ; fin : *Louis Tiercelin.* — A l'implacable : *Armand Silvestre.* — Calabrun (Crepuscule) : *Teodor Axhenet.* — Chansons populaires de la Bohême : *Valerius Kiesler.* — L'ombre de Cervonie : *Frédéric Plessis.* — Mistral (Rapport sur le prix Vitet) : *E. Lepelletier*, de l'Académie Française. — Chronique, etc.

SOMMAIRE DU N° 4
Les Poètes français contemporains (Sully Prudhomme : *Zénon-Pièrre.* — Aperçus : *Grandmougin.* — La Poésie du Slovénie : *P.-E. Feuvrier*, professeur au Collège de France. — Lames : *Imrékazis.* — Fêt : *Alcide Lemaire.* La Poésie portugaise : *Mariano Pina.* — Chronique artistique. — Revue bibliographique. Echos.

Tous les Numéros sont illustrés de vignettes, culs-de-lampe, lettres ornées, etc., composés spécialement pour le MONDE POÉTIQUE par M. Taxile DOAT, artiste de la Manufacture de Sevres, Grande Médaille d'Or de l'Union des Arts décoratifs.

Chaque année, le MONDE POÉTIQUE forme un magnifique volume avec titre et faux-titre en deux couleurs

Adresser les demandes d'abonnement à l'Administration du ***Monde Poétique,***
46, RUE SÉGUIER, A PARIS
Chaque demande d'abonnement doit être accompagnée de sa valeur en chèque, mandat ou timbres poste.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE "NORTH AMERICAN"

Possède un fonds de garantie de $300,000.00 et un dépot complet entre les mains du gouvernement de $50,000.00

Président : HON. ALEXANDER MACKENZIE, M. P., ex Premier Ministre du Canada.
Vice-Présidents : HON. ALEXANDER MORRIS, M. P. P., ex Lieutenant-Gouverneur de Manitoba ; JOHN L. BLAIKIE, Ecr., Président de la Compagnie du Crédit Foncier du Canada ; WM MCCABE, Ecr., L. L. B. F. I. A., Directeur-Gérant.

BUREAU PRINCIPAL, - - - - - TORONTO, ONTARIO

Les directeurs de la Compagnie pour la province de Québec sont :— Hon. J. R. Thibaudeau, Sénateur ; Hon. Honoré Mercier, M. P. P. ; Hon. Thomas White, Ministre de l'Interieur ; A. Desjardins, Ecr., M. P., président de la Banque Jacques-Cartier ; Andrew Robertson, Ecr., président de la Compagnie du Havre de Montreal ; Hugh Mackay, Ecr., de la maison Mackay Freres, marchands en gros Montreal.

Les plans d'assurance de la Compagnie NORTH AMERICAN sont ceux justement populaires de TONTINE SEMI-TONTINE et PLAN COMMERCIAL. Les Polices a Tontine et Semi-Tontine offrent des avantages bien supérieurs à ceux de Polices ordinaires, quoique les taux prime ne soient pas plus élevés. Par le "Plan Commercial" le plan d'assurance par excellence le taux moderé de la prime met l'assurance sur la vie à la portée de toutes classes, quelques soient leurs moyens ; par exemple : les frais d'assurance, pour une personne âgée de 35 ans, seraient d'une moyenne de $14.00 par année, sur chaque mille dollars, tandis que par le plan ordinaire, a vie, le même montant d'assurance lui coûterait $25.00. En d'autres mots, les frais d'assurance seraient à peu près de moitié moins que par les taux ordinaires, ce qui permettrait à une personne de s'assurer pour un double montant sans en augmenter le coût d'assurance. Sur ce plan, la compagnie émet une POLICE ET NON UN CERTIFICAT, garantissant ainsi que le montant entier de l'assurance sera payé a la mort de la personne assurée.

On a besoin d'agents actifs et responsables.

Pour plus d'informations s'adresser à CHARLES ALEX. M. D., Gérant pour la province de Quebec, ou a J. A. MERCIER, agent special.—Bureau, 117 rue Saint-François-Xavier, Montréal. 61-J-C

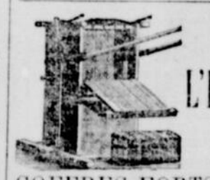

S. S. KIMBALL
MANUFACTURIER DE
L'Extracteur de Souches et de Pierres "CHAMPION"
COFFRES-FORTS A L'EPREUVE du FEU ET DES VOLEURS
577 RUE CRAIG, MONTREAL

Fabricant de voûtes et portes de voûtes en fer ; pour les Serrures Indicateurs, coffres-forts ouverts et réparés par des ouvriers experimentés. 21-a-C-C

FEU ! FEU ! FEU !

ASSUREZ VOS BATISSES CONTRE LE FEU EN EMPLOYANT LA **Peinture d'Alsphalte pour Toiture de Paterson**
IMPERMEABLE ET INCOMBUSTIBLE

La meilleure peinture a bon marché que l'on puisse trouver dans le pays à l'heure actuelle. Peut être employée sur le fer, le zinc ou les bardeaux, et dure 6 mois. **30 cts le GALLON**

Aussi, Feutre Goudronne, Feutre Gris, Feutre a Tapis, Goudron de Charbon, Vernis a Bardeaux Ciment pour Toiture, etc., etc.

J. W. PATERSON & CIE, 47 RUE MURRAY, MONTREAL
217 Front Street East, Toronto.

SUCCES ! SUCCES !

MEDAILLES DÉCERNÉES A NOS
PAPIERS-TENTURE
DE FABRIQUE CANADIENNE
COLIN McARTHUR & CIE, **15 RUE DES VOLTIGEURS**
COIN DE LA RUE NOTRE-DAME
AUTREFOIS COLLEGE MOLSON - - MONTREAL

000—✕ 1885 ✕—000
ARGENT — PRIX D'HONNEUR A TORONTO
BRONZE — PRIX D'HONNEUR A ANVERS
000—✕ 1884 ✕—000
ARGENT—Prix d'Honneur, Exp. Fed., Montréal
ARGENT—Prix d'Honneur, Exp. Prov., Ottawa

COFFRES-FORTS DE GOLDIE & McCULLOCH.

MEDAILLE D'OR decernée pour les Coffres-Forts à l'épreuve des Voleurs.
MEDAILLE D'OR décernée pour les Coffres-Forts à l'épreuve du Feu.
PREMIERS PRIX remportés a toutes les Expositions ou ils ont été exhibés.

LES HOMMES D'AFFAIRES N'EN VEULENT PAS D'AUTRES
ALFRED BENN, Agent général - - - - 298, Rue Saint-Jacques.

Huile de Foie de Morue du Dr DUCOUX
Iodo-Ferrugineuse au Quinquina et à l'Ecorce d'oranges amères.

Ce médicament, d'un goût agréable, est facile à prendre et ne donne aucune nausée. Par sa composition il possède toutes les qualités propres à combattre :
l'ANEMIE, la CHLOROSE, les MALADIES DE POITRINE
la BRONCHITE, les CATARRHES, la PHTHISIE
la DIATHÈSE STRUMEUSE, les SCROFULES, etc., etc.

En raison de son usage facile, de ses effets multiples et sûrs et de son prix économique, les médecins l'ordonnent de préférence aux autres médicaments similaires.

DÉPOT GÉNÉRAL :
PARIS — 200, rue Saint-Denis, 200 — PARIS
Se trouve dans toutes les principales Pharmacies et Droguéries de l'Univers.
SE DÉFIER DES FALSIFICATIONS ET IMITATIONS

SIROP DE BLAYN

Ce SIROP, d'un goût agréable, est recommandé depuis 20 ans par les principaux Médecins de Paris dans les *Rhumes, Grippes, Toux, Coqueluches, Maux de Gorge, Catarrhes pulmonaires, Irritations de Poitrine, des Voies urinaires et Maux Vesie.*

PARIS, 6, Avenue Victoria. — Dépositaire à Montréal : LAVIOLETTE & NELSON.

Fluid Beef Johnston

LA FAMEUSE BOISSON POUR L'HIVER !

Au lieu de prendre des stimulants pour vous réchauffer pendant l'hiver, lorsque vous allez en traineau ou que vous vous promenez, ou a la glissoire russe, etc., prenez une tasse du **Fluid Beef de Johnston**, cela vous procurera une chaleur plus naturelle, plus durable, et ne produira pas les effets pernicieux et la réaction affaiblissante qu'occasionnent les spiritueux.

Se vend à la Tasse dans tous les principaux Hôtels et Restaurants de cette ville.

EMILE FICQUET
Armateur et Négociant, Commissaire
— AGENT DE LA —
LIGNE FRANÇAISE
ENTRE LE
HAVRE ET MONTREAL
— 105 —
Boulevard de Strasbourg, Havre.

Renseignements et correspondance avec les importateurs et exportateurs pour tout commerce d'échange entre la France et le Canada.

— SERVICE —
FRANCO-CANADIEN

Subventionné par le gouvernement du Canada pour le transport des malles.

LIGNE REGULIERE DE BATEAUX A VAPEUR ENTRE
Le Havre et Halifax-Québec-Boston

Desservant tous les points du Canada et des Etats-Unis
avec escale facultative a Saint Pierre-Miquelon, par les magnifiques vapeurs de première classe, confortablement aménagés pour passagers de salon et emigrants.

DAMARA - - 2,250 Tx | CLUNDA - - 2,250 Tx

S'adresser, pour frêt, passages et renseignements, à
CARBRAY & ROUTH,
26 Rue des Commissaires, Montréal.
JOSEPH WOOD, Halifax.
F. FIQUET, AGENT GENERAL — Au Havre, 101 Boulevard de Strasbourg ; A Paris, 76, Boulevard Haussmann.

Vapeurs de la Malle Royale
DOMINION
Service de Liverpool

DATES DES DÉPARTS

	De Portland	De Halifax
Oregon	25 Fév.	27 Fév.
Sarnia	11 Mars	13 Mars
Toronto	25 Mars	—

Service de Bristol
Au quai de Avonmouth.

Montreal	23 Février
Dominion	3 Mars

Prix du passage de Portland ou de Halifax
Première : $50, $70, $80 et $100, cabines donnant sur la mer. Seconde classe : $30, avec tout le confort désirable. Entrepont, aux plus bas prix.

Il y a des salons, cabines, salle de musique et chambres de bains au milieu du vaisseau, ou le roulis ne se fait presque pas sentir, et ces steamers ne transportent pas de bétail.

Le *Vancouver* est éclairé à la lumière électrique.

Pour billets de passage ou le transport des marchandises, s'adresser à Londres à Melwraith, McEachran & Co. 5 Fenwhich St., a Liverpool, a MM. Flinn, Main et Montgomery, 21 James Street ; a Quebec, a M. W. M. Macpherson ; a tous les bureaux du Grand Tronc, ou a
W. D. O'BRIEN, 143 rue Saint Jacques.
DAVID TORRANCE et Cie,
Exchange Court, Montréal.
190-a

— ETABLIE EN 1803 —
La Compagnie d'Assurance Impériale
DE LONDRES, CONTRE LE FEU

CAPITAL SOUSCRIT	$8,000,000 00
ACTIF (*Cash Assets*) au 31 Dec. 1884	$8,766,985 00

Bureau principal pour le Canada :
6 RUE DE L'HOPITAL, MONTREAL.
NELSON & DUPUY, AGENTS POUR LE DÉPARTEMENT FRANÇAIS
W. H. RINTOUL, *Secrétaire-Président.*
— 126 —
Rue Saint-Jacques, vis-à-vis le Bureau de Poste

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Corporation de la paroisse des Saints-Anges de Lachine demandera a la Législature de la Province de Québec, a sa prochaine session, la passage d'un acte pour mieux définir les limites de la dite paroisse, en y incluant certains héritages et terres de la Côte communément appelée : Côte de Notre-Dame-de-Liesse, dans la paroisse de Saint-Laurent, savoir : Tous les lots compris depuis le lot numéro cinq cent seize inclusivement jusqu'au lot cinq cent quarante-neuf aussi inclusivement, sur le plan et au livre de renvoi officiels du cadastre de la dite paroisse de Saint-Laurent, conformément au Decret des autorités ecclésiastiques du diocese de Montréal, en date du douze mai mil huit cent soixante et dix.

H. ROBERT,
Secrétaire-Tresorier C. M. P. L.
Lachine, 10 Février 1886. 131-um

AVIS

Demande sera faite au Parlement du Canada, a sa prochaine session, d'un acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction Saint-Laurent et Atlantique, avec pouvoir de construire un chemin de fer d'un point près de Caughnawaga a West-Farnham, et a la frontière du Canada, a l'ouest du lac Champlain.

TAIT, ABBOTTS & CAMPBELL,
136-dm Solliciteurs des Requérants.

DEMANDE A LA LEGISLATURE

Le "Montreal Diocesan The logical College" donne avis par les présentes qu'il demandera a la Legislature de la Province de Québec, à sa prochaine session, un amendement a sa charte pour lui permettre de conférer des degrés en théologie. 108-31

AVIS

La "Pictou Coal and Iron Company" s'adressera au Parlement du Canada, a sa prochaine session, pour un acte pour amender sa charte en lui donnant des pouvoirs d'expropriation a l'égard de son chemin de fer, et tels autres pouvoirs qui peuvent être necessaires pour la construction et l'exploitation d'icelui d'une manière satisfaisante ; et aussi a l'egard de l'émission des débentures et le moyen d'en garantir le paiement.

Montreal, le 9 janvier 1886.
TAIT, ABBOTTS & CAMPBELL,
2-m Procureurs de la Compagnie.

AVIS est par le présent donné que demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un acte afin d'incorporer une compagnie dont le nom sera "The Canadian Live Stock Insurance Company," dans le but d'assurer le bétail, chevaux et autres animaux et aussi de faire le commerce d'assurance maritime et d'autres assurances, avec son principal bureau d'affaires en la cité de Montréal, province de Québec, Canada.

Montreal, 5 Janvier 1886.
ARCHIBALD, MCCORMICK & DUCLOS,
1-ja Procureurs des requérants.

Reynolds & Kellond.

SOLICITEURS DE BREVETS ET EXPERTS DANS LES CAUSES CONCERNANT LES BREVETS
156, RUE SAINT-JACQUES, 156
MONTREAL

MM. REYNOLDS & KELLOND se chargent d'enregistrer les marques de commerce, dessins et droits d'auteur, d'obtenir des brevets dans tous les pays et de conduire toutes contestations en justice.

Font des recherches et donnent leur opinion sur la validité des droits en litige, preparent des transports et conventions et interprètent les lois qui s'appliquent aux brevets. 215

BREVETS D'INVENTION

Canaux, renouvellements et marques de commerce obtenus et toutes causes concernant les brevets d'invention suivies avec soin au Bureau des brevets d'invention ou devant les tribunaux.

Sur reception du modèle ou du croquis de l'invention, je l'etudie avec soin et fournis, gratuitement, les renseignements necessaires quant a l'obtention du brevet.

**